



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. NOUVELLE SÉRIE N°91 (N°173) – 2 €

23 MAI 2024

Dernière minute

*Nous portons à la connaissance de nos lecteurs la motion ci-dessous adoptée
le 17 mai 2024 par le 11^e Congrès national du SNASUB-FSU
réuni du 13 au 17 mai à Satillieu (Ardèche)*

En défense du peuple palestinien, arrêt immédiat de la guerre génocidaire

Le congrès national du SNASUB-FSU condamne l'entreprise génocidaire que l'État d'Israël, État raciste, colonial, mène contre le peuple palestinien à Gaza et le nettoyage ethnique en Cisjordanie et dans toute la Palestine.

Il se prononce :

- Pour le retrait immédiat des troupes israéliennes de Gaza et de Cisjordanie et l'arrêt des bombardements sur Gaza.
- Inconditionnellement du côté du peuple palestinien, peuple opprimé.
- Contre les principaux soutiens à l'État d'Israël : Biden, Sunak et Macron.

Répondant à l'appel du monde académique français pour la Palestine pour « l'arrêt immédiat de la guerre génocidaire », cosigné par plus de 2 000 chercheurs, le congrès se prononce pour l'arrêt de toute collaboration dans le domaine scientifique des établissements du Supérieur et de la Recherche en France avec les universités et les sociétés de l'État d'Israël, ainsi qu'avec toutes les entreprises françaises qui participent au développement technologique militaire d'Israël.

Il considère que c'est au mouvement ouvrier qu'il revient d'organiser le boycott de toute production et livraison d'armes destinées à Israël, comme l'ont appelé de leur vœu, le 16 octobre, des dizaines de syndicats palestiniens, notamment la *Federation of Unions of Palestinian Universities Professors & Employees*.

Le congrès national du SNASUB-FSU demande à la FSU de s'adresser en ce sens à la CGT, FO et Solidaires.

(Résultat du vote : Pour : 34 / Contre : 23 / Abstentions : 25 / Refus de vote : 1)

Sommaire

• MOTION PALESTINE.....	P. 1
• NOTES POLITIQUES	P. 2
• ENSEIGNEMENT PUBLIC	P. 11
• SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE	P. 13
• LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.	P. 19
• SUPPLEMENT CPS PALESTINE	P. 19
• SUPPLEMENT CPS FONCTION PUBLIQUE	P. 21
• ON NOUS COMMUNIQUE	P. 23
• UKRAINE	P. 27
• KANAKY.....	P. 35

France : notes politiques

Pour le capitalisme français, un désastre

Le 19 mars a été publié par l'Insee un bilan pour 2023 du déficit public et de la dette publique :

« *Le déficit s'est finalement établi à 5,5 % du PIB en 2023, selon les données publiées ce mardi matin par l'Insee. La dégradation est spectaculaire par rapport aux prévisions du gouvernement, qui visait encore -4,9 % il y a quelques semaines. La dette publique est aussi supérieure aux attentes, à 110,6 % du PIB.* » (Le Monde, 19 mars 2024)

Le déficit de l'État pour 2023 est de 154 milliards d'euros. Le montant de la dette dépasse les 3 100 milliards d'euros. L'explication pour ce qui concerne le déficit de l'État ? Ce n'est sûrement pas l'accroissement des budgets « sociaux » (éducation nationale, santé, etc.) ; seuls ceux consacrés à la justice, à l'armée, aux forces de répression ont été en augmentation. Dans une interview donnée au journal *La Provence* le 4 mai 2024, Macron tire un bilan de ses sept premières années de présidence « *Mon troisième axe c'est le régalien. Là aussi on a fait beaucoup. À la fin de ces dix ans, on aura doublé le budget des armées, augmenté de 60% celui de la justice, de 50% celui de l'Intérieur. Et je ne parle pas des recrutements* ». La dette publique a été multipliée par 5 depuis 1981 (de 20% du PIB à plus de 110% aujourd'hui en 2023). Le coût de son remboursement s'est élevé de manière considérable : 51,2 milliards d'euros en 2022 et 51,7 en 2023. En 2024, il est prévu par le gouvernement, à ce stade, pour un montant de 52,2 milliards d'euros (probablement sous-estimé). Mais surtout, du fait de la crise économique, les rentrées perçues par l'État (TVA entre autres) n'ont pas été à la hauteur en 2023 de ce qu'estimait le gouvernement en fonction de ses prévisions de croissance. Et il faudrait ajouter toutes les aides apportées aux entreprises (allègements fiscaux, de cotisations sociales et de subventions directes).

Depuis la publication des données pour 2023, pour la bourgeoisie c'est une sorte d'alarme. La question se pose : quelle issue ? Elle est d'une certaine manière prise dans un étau. En application des objectifs fixés par la révision du Pacte de stabilité de l'Union européenne, qui a fait l'objet

d'après négociations en particulier entre les impérialismes français et allemand, au détriment du premier, elle doit réaffirmer que sa perspective est de revenir à un déficit d'État de 3% du PIB en 2027 (ce ne sont que des « objectifs » qui donneront certainement lieu à réévaluation, car même l'Allemagne ne pourra peut-être pas les tenir en particulier en ce qui concerne la dette publique !). Bref, il faut le souligner : l'UE n'a aucun pouvoir réel en matière de sanctions. De fait pour l'impérialisme français, c'est seulement à terme un avertissement mais qui peut avoir des conséquences, par exemple, sur les évaluations par les instances de notation de la solvabilité de la dette. Le gouvernement, dans la continuité de la loi de programmation militaire, a engagé un vaste programme de réarmement. Il ne peut être question de réduire les budgets dédiés mais au contraire, il faudrait démultiplier l'effort (cela d'autant plus qu'il faut trouver les trois milliards, non prévus au budget 2024, d'aide à l'Ukraine à laquelle s'est engagé Macron). De plus, une question presque insoluble – parmi d'autres – se pose : comment financer le programme annoncé par Macron de construction de six EPR alors que la dette d'EDF, dont l'État est devenu actionnaire à 100%, est de 66 milliards d'euros ? Comment éviter le démantèlement d'ATOS (voir plus loin) ?

La Cour des comptes a donné son verdict. Le budget 2024 impliquait déjà 15 à 20 milliards d'économies, essentiellement sur les « dépenses sociales ». Une louche de 10 milliards a été ajoutée par décret en février. Mais la Cour des comptes prédit : c'est insuffisant (rappelons qu'elle est présidée par un ancien cacique du PS, Moscovici). Selon elle, au rythme actuel des dépenses de l'État, en conséquence des nouveaux emprunts qui devront être contractés pour le remboursement de celle en cours et, en fonction des perspectives économiques, le coût de remboursement annuel de la dette pourrait atteindre 65 milliards d'euros en 2026, 70 milliards en 2027. Il deviendrait le premier budget de l'État.

Sombres perspectives

Un constat : de nombreux secteurs de l'économie française sont sous perfusion, et de fait ne subsistent que grâce à l'intervention de l'État par la mise en œuvre du « *quoi qu'il en coûte* » pendant la crise du COVID. Ainsi, selon une étude publiée par *Mediapart* qui porte sur le discours répété de Macron sur la création de deux millions d'emplois pour faire état de son bilan, un économiste précise :

« *L'économiste estime, plus globalement, que la manne financière des aides publiques aux entreprises constituée d'allègements fiscaux, de cotisations sociales et de subventions directes, et à laquelle Emmanuel Macron a apporté sa pierre, a également joué. Cette manne récemment évaluée à entre 160 et 200 milliards d'euros par an* » a réduit considérablement le stress financier qui pesait

sur les entreprises ». L'État est ainsi devenu « *cofinancier de l'emploi* ». Et : « *L'économiste cite les 150 milliards d'euros de prêts garantis par l'État (PGE) qui ont permis de sauver des entreprises qui auraient dû faire faillite même sans la crise sanitaire, et avec elles les emplois qu'elles abritent, c'est-à-dire les entreprises et les emplois les moins productifs* ». (...) Ensuite, *Éric Heyer cite les aides publiques à l'apprentissage dont le montant est passé de 6 milliards d'euros en 2019, à... 20 milliards en 2022, incitant de fait les entreprises de tous secteurs à embaucher massivement des apprentis car cela ne leur coûtait quasiment rien* (...). Cette politique de subventions massives pèserait pour au moins 250 000 emplois supplémentaires depuis le Covid, selon *Éric Heyer*. Son

confrère expert du sujet Bruno Coquet estime même qu'environ 45 % des emplois salariés créés sur la période 2019-2022 seraient des contrats d'apprentissage. » Et pour finir « pour avoir un bilan complet de l'emploi sous Emmanuel Macron, il faut se pencher sur les non-salariés et en particulier les autoentrepreneurs, dont l'augmentation a été exponentielle : il y a près de 700 000 autoentrepreneurs économiquement actifs en plus fin 2022 par rapport à 2017, selon l'Urssaf. ». Ces économistes soulignent que l'objectif du gouvernement de réindustrialisation de la France est en plan. Depuis 2017, seulement 86 000 emplois industriels ont été créés. En conclusion, selon eux « sauf à être maintenues artificiellement sous perfusion d'aides publiques – ce qui n'est pas à exclure –, les entreprises vont devoir licencier dans les années qui viennent pour réajuster leurs coûts à leur production. Et les chiffres de l'emploi d'Emmanuel Macron seront bien moins reluisants ».

ATOS, un des derniers fleurons du capitalisme français, dans le domaine des services numériques est plombé par une dette de 5 milliards d'euros. La perspective de son démantèlement est sur la table et la bataille fait rage entre investisseurs pour la dépecer. Une alerte pour le gouvernement, car certaines de ses filiales sont les fournisseurs de l'armée et du nucléaire en matière de cybersécurité et autres dispositifs stratégiques. Il est de ce fait hors de question que ces filiales passent sous le contrôle d'investisseurs étrangers, et par conséquent « l'État propose d'acheter les activités les plus sensibles, des supercalculateurs aux technologies militaires. Une lettre d'intention a été adressée au groupe d'informatique en difficultés financières. Bercy souhaite s'accompagner d'industriels dans son projet. » (Les Échos, 29 avril 2024).

Un autre fleuron est en difficulté : Alstom. Sous le titre « un champion français en panne », les Échos du 7 avril 2024, rapportent : « Alstom s'achemine vers une probable augmentation de capital. Sauf surprise, les cessions d'actifs déjà engagées ne devraient pas suffire à éviter une augmentation de capital pour soulager les problèmes de cash du deuxième constructeur ferroviaire mondial. Alstom dispose d'un carnet de commandes record de 90 milliards d'euros, garantissant des années d'activité. Mais les perspectives financières à moyen terme sont moins roses, avec un flux de trésorerie disponible négatif de 1,15 milliard au premier semestre fiscal (avril-septembre). Au-delà des « contrats non performants » hérités du rachat de Bombardier Transport, la chaîne industrielle d'Alstom a connu des ratés. Des composants ont été commandés trop en avance et nombre de livraisons de trains complets ont pris du retard, ce qui a pesé sur les flux de trésorerie. »

Le ministre Le Maire a réajusté les prévisions en termes d'évolution du déficit budgétaire d'ici la fin du quinquennat. Les Échos du 10 avril 2024 commentent : « Officiellement, l'objectif de revenir sous la barre des 3 %

en 2027 reste de mise – même si plus aucun économiste n'y croit vraiment [ndlr : ni d'ailleurs la Cour des comptes]. En revanche, toutes les étapes pour y parvenir vont être revues. Selon nos informations, Bercy pencherait désormais pour ramener le solde public à un étiage proche de -5 % à -5,1 % cette année, alors qu'il tablait jusqu'à maintenant sur -4,4 %, niveau inatteignable désormais au vu du point de départ passablement dégradé de 2023. Concernant 2025, l'hypothèse privilégiée serait de -4,1 %, contre -3,7 % avancé dans les précédentes prévisions ».

En réalité de bien piètres objectifs, à la mesure de ce que sont les capacités de l'impérialisme français d'enrayer son déclin. Les Échos poursuivent : « Le premier plan d'économies de 10 milliards d'euros dévoilé en février est d'ores et déjà insuffisant pour contenir tant bien que mal le déficit et le ramener au nouvel étiage visé, entre 5 % et 5,1 % du PIB. Selon plusieurs sources, on évoque « des économies pour un montant équivalent, de l'ordre de 10 milliards d'euros environ » (...) « Pour y parvenir, encore faut-il réussir à convaincre qu'il est possible de trouver 10 milliards d'économies supplémentaires en cours d'année sans hausse d'impôt ni PLFR [Projet de loi de finances rectificative]. Au sein du camp présidentiel, cela cogite (...) ». Et ensuite : « La solution passerait par de nouveaux gels de crédits de l'État, qui seraient ensuite régularisés par une loi de fin de gestion rétroactive ». Et en conclusion de cet article : « La piste de gels sur certaines dépenses sociales (assurance-maladie, notamment) est également examinée. » Mais il est inéluctable que seront visés les budgets dit « sociaux », donc de nouvelles attaques frontales contre le prolétariat et la jeunesse.

Alors qu'il est déjà annoncé un plan d'économies de 20 à 25 milliards d'euros pour le budget 2025, l'urgence serait d'engager dans l'immédiat de nouvelles coupes budgétaires à la hauteur de 10 milliards. Le gouvernement n'a pas détaillé à ce jour. De fait, les annonces sont différées après les élections européennes du 9 juin prochain. Macron craint que de telles annonces précipitent le désastre de la liste de la majorité présidentielle (Renaissance, Modem, Horizon) conduite par Valérie Hayer, qui semble se préfigurer. Selon Les Échos : « Ces dernières heures, ou plus exactement le week-end dernier et lundi, la situation a provoqué de vives tensions politiques entre Bruno Le Maire d'une part, et Emmanuel Macron et Gabriel Attal de l'autre. Le premier souhaitait qu'une loi de finances rectificative soit rapidement présentée au Parlement pour entériner (et muscler) l'effort de cette année. L'Élysée et Matignon refusent de laisser aux oppositions la possibilité d'une motion de censure. »

Les Échos résument la perspective pour le capitalisme français : « La France coiffera-t-elle cette année le bonnet d'âne européen pour la situation dégradée de ses finances publiques ? C'est hélas possible. »

« Économie de guerre »

Lors de son allocution télévisée du 14 mars 2023, Macron a tonné : « Dès février, j'ai indiqué à tous les industriels que nous passions en économie de guerre. Je leur ai demandé des efforts pour produire davantage et plus vite. C'est le chantier que j'ai confié au ministre des armées ». Le Monde du 17 avril 2024 commente : « "Économie de guerre" ! L'expression avait disparu depuis le conflit de 1914-1918, quand la nation était mobilisée – y compris les femmes dans les usines – pour fournir les armées engagées dans un affrontement total avec l'Allemagne. Emmanuel Macron l'a remise au goût du jour en juin 2022, lors du salon de l'armement terrestre Eurosatory, près de quatre mois après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. »

Le ministre Sébastien Lecornu et le gouvernement ont mis en application. Toujours selon *Le Monde* du 17 avril : « L'industrie française reste concentrée sur les matériels lourds et la haute technologie, qui bénéficient de plus de 30 milliards d'euros de commandes, dont 20 milliards passés en 2023 et censés ruisseler sur les 4 000 sociétés de la BITD [ndlr : Base industrielle et technologique de défense] : 5 milliards d'euros pour Airbus Defence and Space et autant pour sa branche hélicoptères, 1 milliard pour les véhicules blindés Arquus, 1,5 milliard pour les chantiers navals et 4 milliards pour Naval Group, 5 milliards pour Dassault, 3 milliards pour le missilier MBDA, 1,5 milliard pour KNDS Nexter Systems, 2 milliards pour Safran et 6 milliards pour Thales. Un bond en avant, comparé aux 9,5 milliards d'euros annuels sous François Hollande et aux 15 milliards du premier quinquennat de M. Macron ». Le ministre et Macron tacent les industriels de l'armement de produire plus vite pour honorer les commandes.

Lecornu menace ces industries de réquisition : « Les réquisitions pourront concerner "des personnels, des stocks ou des outils de production", a précisé M. Lecornu. Ainsi, le ministre espère pouvoir « prioriser » certaines lignes de production, comme le lui permet de manière plus souple la loi, depuis la réforme du régime des réquisitions introduite dans la dernière loi de programmation militaire, votée en juillet 2023 et qui planifie les dépenses militaires jusqu'en 2030. » (*Le Monde* du 27 mars 2024). Les décrets ouvrant la possibilité de ces réquisitions, en application de la LPM ont été publiés.

Mais il faut ajouter que cette marche à l'économie de guerre inclut une tentative de mettre au pas le prolétariat et la jeunesse. *Le Monde* du 18 avril 2024 : « Sébastien Lecornu appelle entreprises et collectivités au « patriotisme » pour permettre à leurs salariés de devenir réservistes dans l'armée (...) Face à la montée des périls, les entreprises doivent permettre à leurs salariés de servir la France. C'est le message délivré par Sébastien Lecornu lors d'un déplacement, mercredi 17 avril, à Guyancourt (Yvelines), à l'occasion de la signature par Renault d'une convention de mise à disposition de réservistes. Objectif : définir les modalités de mise à disposition de leurs employés, notamment le nombre de jours où ils peuvent s'absenter et le maintien ou non de leur salaire. Les réservistes reçoivent une solde allant de 50 à 130 euros par jour, entièrement défiscalisée, en fonction de leur grade et de leur

qualification, mais « la loi n'impose pas le maintien du salaire, c'est un geste patriotique des entreprises », précise le ministre. » Il faut ajouter l'objectif du gouvernement, contre la jeunesse, de généraliser à terme le Service national universel (SNU) ; avec certaines difficultés : comment le financer ? résistance à ce stade passive des enseignants et des jeunes...

Pour l'impérialisme français, c'est une question centrale : comment garder sa place dans le concert des puissances impérialistes. Au plan de son économie, il est à la dérive. Reste la possibilité de s'affirmer militairement, en particulier en Europe. De ce point de vue, il est confronté aux ambitions de l'impérialisme allemand : devenir la première puissance en Europe au plan militaire (au-delà de l'aspect militaire, se garder la part belle du pillage de ce qui reste de l'économie ukrainienne pour se l'inféoder totalement). Un titre du *Monde* résume l'essentiel : « En Allemagne, une réforme de l'armée pour « se préparer à la guerre » (...) En novembre 2023, le ministre allemand de la défense, Boris Pistorius, avait marqué les esprits en déclarant que la Bundeswehr devait devenir « kriegstüchtig » (« capable de faire la guerre ») (...) Cinq mois plus tard, il a dévoilé son plan, jeudi 4 avril, en présentant les mesures qui, selon lui, doivent permettre à l'armée allemande d'être « préparée de façon optimale aux situations les plus graves, qu'il s'agisse de défense ou de guerre ». Dans cet objectif, le Bundestag a adopté un budget de 100 milliards d'euros.

Macron, lors de sa conférence à la Sorbonne sur 25 avril 2024 a mis au centre la question de la perspective d'une défense européenne, voire d'une armée d'intervention européenne dans l'objectif de contrecarrer les ambitions allemandes. Mais c'est clair, de la part de l'impérialisme allemand c'est hors de question. Ainsi, sur tous les projets qui ont été engagés pour une collaboration européenne en matière d'armement, l'Allemagne freine des quatre fers. Tous sont plus au moins repoussés aux calendes grecques en termes de leur réalisation effective (projet de l'avion de combat SCAF- horizon 2040 -, projet du char du futur - échéance 2040). Sans compter que sur le projet de défense antimissile européenne, l'Allemagne a décidé de mettre hors-jeu les industriels français. Le projet ESSI (European Sky Shield Initiative) est porté par l'Allemagne, rejoint par dix-sept pays de l'UE, dont la plupart des États d'Europe centrale. Il repose principalement sur l'acquisition en commun de systèmes allemands, américains et israéliens. Dans cette affaire, l'industrie d'armement française est éjectée du marché et pour des décennies.

Entre les déclarations guerrières de Macron et la réalité, il y a loin de la coupe aux lèvres. Dans une chronique publiée par *Le Monde* le 17 avril 2024, Sylvie Kauffmann d'une certaine manière remet Macron à sa place et déplore :

« Discours de vérité : C'est là que le bât blesse. Cette fameuse « économie de guerre » n'a toujours pas vu le jour. Pour contrer cette impression, alimentée par les milieux de l'industrie de la défense qui affirment encore ne pas avoir reçu les nouvelles commandes de l'État qu'impliquerait une économie de guerre, M. Macron a convié jeudi 11 avril les grands capitaines de l'industrie d'armement française

à Bergerac, en Dordogne, où il devrait poser la première pierre d'une nouvelle usine de production de poudre de l'entreprise Eurengo. Dans le jargon élyséen, on ne dit pas « économie de guerre », on dit « économie de défense et du renforcement de notre souveraineté ». C'est peut-être mieux ainsi, car la définition apportée mardi par l'Élysée à l'« économie de guerre » – « produire plus et plus rapidement » – est un peu courte. Qui dit « économie de guerre » ou même « économie de défense » dit aussi « budget », « moyens », « argent », bref, « financement ». Un discours de vérité impose de dire, dans une période de grave crise des finances publiques comme celle que connaît la France, quels arbitrages budgétaires implique une telle économie de guerre. Une approche politique maximaliste ne peut s'accommoder d'une approche économique, ou militaire, minimaliste ».

Le Monde complète : « Deux ans après l'injonction présidentielle, on ne peut pas strictement parler d'« économie de guerre », qui se traduit par une mobilisation générale de l'appareil productif, des réquisitions de main-d'œuvre et une réallocation substantielle du budget national au profit des forces armées ».

En d'autres termes : les déclarations de Macron sur l'économie de guerre c'est un peu Tartarin de Tarascon. Car il faudrait pour que les conditions soient réunies : que politiquement le prolétariat (et la jeunesse) soit totalement muselé, que soient dégagés les budgets et que ce qui reste de l'industrie en France soit totalement réorganisé dans cet objectif.

« Maccarthysme à la française »

Par ces termes, totalement justifiés, Mediapart fait un constat sidérant. Toute tentative d'exprimer un soutien au peuple palestinien est susceptible de faire l'objet de poursuite sous les prétextes « d'apologie du terrorisme », « d'antisémitisme » ou encore « d'atteinte à l'ordre public ». Mediapart rappelle que « dès le 10 octobre, une circulaire du garde des Sceaux a appelé à “une réponse pénale ferme et rapide” contre les actes antisémites et l'apologie du terrorisme, définie comme “la tenue publique de propos vantant les attaques [du 7 octobre], en les présentant comme une légitime résistance à Israël, ou la diffusion publique de messages incitant à porter un jugement favorable sur le Hamas ou le Djihad islamique, en raison des attaques qu'ils ont organisées” ».

Près de 400 signalements pour des propos liés à la guerre génocidaire que mène Israël en Palestine ont été transmis à la justice entre le 7 octobre et le 31 décembre 2023 et une enquête a été lancée dans presque tous les cas. En décembre, le directeur de la publication du site du NPA a été convoqué. Mathilde Panot, présidente du groupe La France insoumise à l'Assemblée nationale, a été convoquée par la direction de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, « pour être entendue dans le cadre d'une enquête pour “apologie du terrorisme” ». Rima Hassan, juriste franco-palestinienne et candidate sur la liste Insoumise aux élections européennes, a elle aussi été convoquée, deux jours après l'annulation d'une conférence qu'elle devait tenir avec Jean-Luc Mélenchon à l'université de Lille (Nord). Le 26 mars 2024, le tribunal de Grenoble a aussi condamné un élu municipal socialiste d'Échirolles (Isère), Mohamed Makni, à 4 mois de prison avec sursis, pour avoir relayé des messages sur les réseaux sociaux évoquant des « actes de résistance » du Hamas. Il a fait appel, mais a été exclu du Parti socialiste, et privé de ses délégations d'adjoint par la mairie d'Échirolles. Un militant propalestinien a aussi été condamné le 21 février 2024 à un an de prison avec sursis pour avoir qualifié, lors d'une manifestation à Montpellier, d'acte « héroïque » et de « résistance » l'attaque du 7 octobre.

Les exemples pourraient être multipliés. Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'Union Départementale

CGT du Nord, a lui été condamné à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Lille pour « apologie du terrorisme ». Le 18 avril 2024, la CGT a produit un communiqué de soutien dont la conclusion est édifiante : « Indépendamment de l'impérieuse nécessité de l'action judiciaire et politique contre les comportements antisémites et racistes et contre les glorifications du terrorisme, en particulier après le traumatisme collectif du 7 octobre et celui du Génocide en cours à Gaza, il est nécessaire que les autorités retrouvent la raison [sic !]. Dans ce moment dramatique, la CGT appelle à la solidarité de tous les acteurs politiques et de la société civile en soutien à Jean-Paul Delescaut, en défense de la liberté syndicale et de la liberté d'expression. Nous ne laisserons pas ces libertés disparaître et appellerons prochainement à des actions pour les défendre face à cette dérive autoritaire. »

En résonance avec le combat engagé par les étudiants dans les universités aux États-Unis, dans plusieurs instituts et facultés, des étudiants ont tenté de s'engager en soutien au peuple palestinien, dénonçant le génocide perpétré par Israël et la complicité du gouvernement français. En vertu des franchises universitaires, seule la demande expresse des présidents d'université permet l'intervention systématique des CRS pour expulser *manu militari* les étudiants des facultés et dissoudre toute tentative de rassemblement. Dernièrement, 88 étudiants ont été raflés à la Sorbonne, certains d'entre eux ont passé des dizaines d'heures en garde-à-vue et finalement l'un d'eux a même été déféré en comparution immédiate !

La répression est féroce et pourtant cela ne suscite aucune condamnation de la part des organisations syndicales ouvrières : elles n'ont toujours pas exigé le retrait des sanctions et l'arrêt des poursuites contre les étudiants, laissant ainsi les mains totalement libres au gouvernement Macron-Attal-Retailleau pour réprimer toute forme d'opposition. Les directions syndicales de l'ESR (universitaires et étudiants) ont certes publié une déclaration pour la défense des libertés académiques et de la liberté d'expression à l'université. Elles concluent en demandant le respect des « franchises universitaires ».

Mais, comme l'a rappelé la ministre dans un discours le 2 mai, ce sont justement « ces franchises universitaires » qui confèrent aux présidents des pouvoirs de police dans l'enceinte des campus. C'est pourquoi aucune de ces interventions policières, aucun des signalements pour « apologie du terrorisme » ou « antisémitisme », aucune interdiction de rassemblement, etc. ne peut se faire sans l'aval des présidences d'université. Et comme l'a également rappelé la ministre le 2 mai, les présidents agissent en vertu de sa lettre-circulaire du 9 octobre qui leur ordonne de réduire au silence toute opposition à la politique de soutien du gouvernement à l'état colonial d'Israël. À aucun moment, les directions des syndicats de l'ESR n'ont engagé le combat national pour le retrait de cette circulaire qui instaure un véritable « maccarthysme à la française » dans les universités. La défense des libertés académiques, de la liberté d'expression commence pourtant par exiger le retrait immédiat de cette circulaire qui bâillonne ces libertés.

C'est donc malgré ce climat de chasse aux sorcières que des milliers d'universitaires et de jeunes chercheurs précaires (doctorants, ATER, postdoctorants ...) ont pris position en défense du peuple palestinien, pour l'arrêt de la guerre génocidaire d'Israël contre Gaza et pour le boycott des universités et des institutions israéliennes. Mais la ministre a tracé une ligne rouge dans son discours musclé du 2 mai, appelant les présidents à ne pas avoir la main qui tremble : pas question de boycott, et dans les universités, toutes les réunions organisées à ce sujet sont rigoureusement interdites. C'est aux organisations syndicales de l'ESR (SNCS, SNESUP, FERC-CGT, UNEF, UE, FSE...) de reprendre à leur compte et d'organiser un tel boycott.

L'article de *Mediapart* déjà cité indique : « *Au-delà de ce cas, les convocations répétées de personnalités publiques pour « apologie du terrorisme », ainsi que les interdictions d'événements en solidarité avec la Palestine depuis le mois d'octobre, font peser sur les militants associatifs de la cause palestinienne une chape de plomb dont tous témoignent. Plusieurs organisations préfèrent garder le silence sur les difficultés qu'elles éprouvent à faire vivre la solidarité avec la Palestine* ».

Mais il faut le constater : si le gouvernement peut imposer un « maccarthysme à la française », c'est d'abord parce

qu'il a la certitude qu'il ne s'agit en aucun cas pour les confédérations ouvrières d'organiser et d'ouvrir une quelconque perspective de réalisation du front unique contre le gouvernement et son soutien sans faille à Israël. Elles sont de ce point de vue, malgré leurs déclarations lénifiantes pour la paix, totalement complices du gouvernement. Une illustration : le 1^{er}-Mai est censé célébrer le combat du prolétariat mondial contre le capitalisme et la solidarité ouvrière entre les peuples. L'appel à manifester signé par la CGT, le FSU et autres fait l'impasse totale à toute référence au massacre du peuple palestinien.

Toute tentative de manifestation ou de rassemblement, quel que soit le motif, est sous la menace d'une interdiction par les préfets. Toute manifestation est sous la menace d'une féroce répression policière. Ainsi les maigres manifestations du 1^{er}-Mai ont fait pour certaines l'objet d'interventions musclées. À Paris (18 000 participants selon la police, 50 000 selon la CGT), au moment de la dispersion place de la Nation, les manifestants, pacifiques, ont été nassés et gazés, exfiltrés par petits groupes.

Cette répression prend un tour barbare à Mayotte. Une épidémie de choléra s'y développe. La raison essentielle est qu'une grande partie de la population n'a pas accès à une eau potable. Marion Ramstein, coordinatrice de Médecins du monde sur place, a expliqué vendredi 10 mai sur France Info : « *Penser une réponse de lutte contre le choléra sans prendre en compte les conditions d'accès à l'eau, c'est peu efficace et surtout, il faut prendre en compte les barrières qui font que les personnes ne peuvent pas se rendre dans les centres de santé* ». Le site de France Info poursuit : « *Elle constate en effet "une intensification des interpellations à proximité directe des centres de santé, voire même dans les salles d'attente", ce qui dissuade les clandestins de s'y rendre. Des arrestations ont aussi lieu "pendant les maraudes ou pendant les activités de soin" » [et] « dans la lutte contre l'épidémie, cela constitue des "freins importants". Aussi, elle "demande" que "les enjeux de santé publique soient priorisés par rapport aux opérations de police, de gendarmerie et de police aux frontières" ».*

Offensive tous azimuts

La seule issue pour la bourgeoisie française, c'est d'abord démultiplier les attaques contre les acquis qui restent du prolétariat. Une nouvelle étape est déjà engagée suite à la défaite sur la contre-réforme des retraites. L'offensive est engagée, mais ce n'en sont que les prolégomènes. Par exemple, l'augmentation des tarifs de l'électricité (selon EDF, elle doit faire face à un million d'impayés et plus de 170 000 foyers se sont vu couper l'accès à l'électricité), celle du doublement des franchises médicales pour l'achat de médicaments et le transport sanitaire (800 millions d'économie), la levée de toute contrainte pour les propriétaires d'augmenter les loyers (les expulsions ont atteint en 2023 un record, soit près de 24 000).

De fait, la situation du capitalisme français et le financement de l'industrie d'armement, amènent le

gouvernement à engager un plan d'économies drastique, dont les dix premiers milliards décidés en février ne sont qu'un avant-goût (à noter que Darmanin, mis sous pression par les syndicats de policiers, a obtenu que le ministère de l'Intérieur en soit exempté). Ses cibles : l'éducation nationale, la Sécurité sociale, les malades, les chômeurs, les jeunes, les fonctionnaires et les retraités. Pour la santé, après l'augmentation du reste à charge, sont préparées de nouvelles attaques (affections longue durée – ALD - et jours de carence).

Le projet, c'est que la Sécurité sociale soit désengagée dans le remboursement des ALD et que ceux qui en auraient les moyens aient recours aux mutuelles privées. Comme pour l'accord PSC dans la Fonction publique, il s'agit d'ouvrir

un champ nouveau d'accumulation pour le capital... et d'éjecter du droit à la santé des millions de travailleurs. Le gouvernement veut imposer une troisième réforme de l'assurance-chômage pour infliger une réduction massive de la durée d'indemnisation (avec la dernière contre-réforme, le nombre de chômeurs indemnisés a diminué de 36% selon les données de l'Unedic). Suite à l'échec des négociations entre les « partenaires sociaux » sur les seniors, le gouvernement a décidé de reprendre la main : c'est par décret que seront fixées les conditions d'accès aux allocations et les durées d'indemnisation. Lors de l'une de ses interventions télévisées, Attal a été d'une violence extrême pour déclarer une guerre aux pauvres, stigmatisant

les bénéficiaires du chômage et d'autres prestations sociales qui gagneraient plus que s'ils travaillaient. C'est la théorie du « chômage volontaire » reprise presque quotidiennement par le journal patronal *Les Échos* : s'il y a du chômage c'est parce que les travailleurs ne veulent pas travailler compte tenu des allocations dont ils bénéficient par ailleurs). Et de plus, pour le gouvernement, il faut racler tout ce qui est possible. Par exemple, il est envisagé de détourner une partie de l'épargne du Livret A pour l'industrie de défense et le financement du nucléaire. Il aussi envisagé de taper dans les réserves des régimes de retraite complémentaire (Agirc-Arco).

« Choc des savoirs » : une défaite méthodiquement préparée par la direction du SNES et celle de la FSU

On trouvera une analyse détaillée du « choc des savoirs » dans l'article sur l'enseignement public paru dans notre précédent bulletin (CPS n° 90, p 17). On peut résumer en quelques lignes l'objectif de ce plan. Il s'agit fondamentalement de remettre en cause le droit aux études des jeunes dans la droite ligne du projet de sélection à l'Université (réforme du bac et instauration de Parcoursup). Cette fois-ci, le but est d'interdire à une part importante des collégiens l'accès au lycée. Pour ce faire, le succès au brevet (DNB) de fin de collège deviendrait indispensable pour poursuivre sa scolarité en lycée. L'autre mesure emblématique du « choc des savoirs » étant la mise en place, dès la 6^e, de groupes de niveau pendant tous les cours de maths et de français, soit pendant 1/3 du temps scolaire. Cette mesure est dénoncée assez unanimement tant elle induit un accroissement des inégalités entre les élèves « faibles » qui seraient regroupés entre eux par rapport à ceux qualifiés de « forts ». Mais pour le gouvernement, cette stigmatisation de certains élèves a pour but de leur faire admettre que les études ne sont pas faites pour eux. Le gouvernement leur réserve une tout autre voie : devenir apprenti à l'issue du collège. C'est-à-dire être livrés gratuitement à des patrons très largement subventionnés par l'État pour bénéficier d'une main-d'œuvre docile, gratuite, taillable et corvéable à merci.

Les enseignants se sont largement dressés contre cette attaque en répondant assez massivement à un mot d'ordre de grève le 1^{er} février. Mais pour la direction du SNES, syndicat le plus représentatif du second degré, il ne s'agissait nullement de rompre la collaboration avec le gouvernement et d'engager un combat contre lui pour imposer le retrait intégral du « choc des savoirs ».

Il faut rappeler que la veille de cette grève, tous les syndicats avaient participé à un Conseil supérieur de l'éducation (CSE) pour tenter de conforter la ministre Oudéa-Castéra particulièrement affaiblie. Avec son succès en termes de participation, la grève du 1^{er} février établissait un véritable rapport de force qui, conjugué au discrédit frappant la ministre, était susceptible de conduire au retrait du « choc des savoirs ». C'est alors que la direction du SNES a appelé à une nouvelle journée de grève le 6 février, cinq jours après la première. Il ne fallait pas être devin pour savoir que le nombre de grévistes serait bien plus faible que

le 1^{er} mai. On peut d'ailleurs penser que tel était le but recherché... Et deux jours après, tous les dirigeants syndicaux, à la suite de ceux du SNES-FSU, participaient au CSE du 8 février. Ce jour-là, la ministre A. Oudéa-Castéra perd ses fonctions de ministre de l'Éducation au profit de N. Belloubet. Le transfert de responsabilité aura lieu le 8 en fin de journée. Au CSE, ni l'une, ni l'autre ministre ne seront présentes, mais les dirigeants syndicaux eux sont bien là pour l'examen des textes sur les mesures du « choc des savoirs ». Et dans cette instance purement consultative, peu importe leur vote, c'est leur participation qui est nécessaire pour permettre la promulgation des textes examinés. La direction du SNES et celle de la FSU avaient été dans une extrême retenue vis-à-vis de la ministre, alors que les enseignants étaient très nombreux à exiger son départ.

Vis-à-vis de la nouvelle ministre Belloubet, la direction du SNES passait de la retenue à la bienveillance. Celle-ci va laisser croire qu'il y aurait face au « méchant » Attal qui parle de groupes de « niveau », une gentille « Belloubet » qui, elle, évoque des groupes de « besoins ». À une semaine de la publication des textes, la direction du SNES et celle de la plupart des syndicats prétendaient avoir obtenu gain de cause. Le site du *Café pédagogique* le 8 mars publie : « *Les groupes de niveaux disparaissent des textes, ils ne se mettront donc pas en œuvre à la prochaine rentrée, c'est un recul (sic) de la ministre à mettre au crédit de la mobilisation des personnels* », se réjouit Sophie Vénétitay du Snes-FSU qui ajoute : « (...) *il faudra vite des éclaircissements pour que les groupes se fassent bien dans l'intérêt des élèves et des personnels (resic)* ».

Ce même 8 mars, Attal déclare sur France 5 : « *Les groupes de niveau seront appliqués à la rentrée.* » Le 12 mars, Belloubet publie sur X : « *Je ne compte absolument pas renoncer au choc des savoirs, qui s'appliquera dès la rentrée prochaine, dans tous nos territoires.* » Le 13 mars, Attal confirme à l'AFP que « niveau » et « besoin », c'est du pareil au même en indiquant : « *qu'importe le nom, pourvu qu'il y ait la mesure* ». Et alors qu'il n'y a aucune ambiguïté, les représentants syndicaux participent à un nouveau CSE le lendemain (14 mars). Et la direction du SNES se targue d'y avoir obtenu « *le principe d'une concertation une fois publié l'arrêté* ». C'est-à-dire de

pouvoir participer à la mise en œuvre du principal texte du « choc des savoirs ». Le 15 mars, les textes sont signés et publiés au Journal officiel le 17 mars.

C'est bien sûr une attaque frontale du gouvernement contre les personnels et les élèves de l'enseignement public qui justifie une réponse à la hauteur de l'offensive. Il se trouve, hasard du calendrier, que le congrès national du SNES débute à La Rochelle au lendemain de la publication des mesures du « choc des savoirs » au JO. Ce sont donc tous les délégués de ce congrès national qui ont l'opportunité et la responsabilité de répondre aux attentes de leurs collègues et de dresser un plan de bataille contre le gouvernement. Or si un appel du congrès national est bien adopté, on peut le qualifier de véritable plan de bouzille. Qu'on en juge :

- Pour commencer est convoquée une nouvelle journée de grève le 2 avril (le lendemain du lundi de Pâques !), journée qui sera très largement un fiasco. Il faut rappeler que c'est, depuis le 1^{er} février, la 5^e journée de grève convoquée (1^{er} et 6 février ; 8 et 19 mars ; 2 avril !).

- L'exigence du retrait des mesures du « choc des savoirs » et de l'abrogation de ses textes d'application n'apparaît nullement. Et il ne s'agit pas d'un oubli. Lors du Conseil national de la FSU, le 3 avril, le secrétaire général de la FSU expliquera à la tribune qu'il n'était pas question d'employer les termes « retrait » ou « abrogation ». Le mot « abandon » étant bien suffisant...

- Pour le reste, au lieu de concentrer toutes les forces et les énergies en un même lieu, au même moment, avec une manifestation nationale au ministère de l'Éducation, l'appel du congrès du SNES met en avant des actions locales et diversifiées : « *le SNES-FSU (...) soutient, impulse et organise toutes les mobilisations locales, notamment les reconductions partout où cela est possible* » ; « *Il appelle aussi les personnels dans les zones qui ne seront pas en congés à occuper le temps des vacances zonées par des actions diversifiées* ». Bref, au lieu du « tous ensemble », c'est le « chacun quand il le veut, comme bon lui semble » qui prévaut.

- Et la direction du SNES, comme elle l'avait déjà fait à propos du Pacte enseignant, renvoie à la responsabilité de chacun sous le mot d'ordre « *à la prochaine rentrée, nous ne trierons pas nos élèves* ».

- Et pour conclure, est envisagée « *une grande manifestation nationale pour la défense de l'École*

publique, laïque, émancipatrice et inclusive. » On a appris depuis qu'il s'agissait d'une simple « *Journée nationale d'action le samedi 25 mai* » avec manifestations « *à Paris et en régions* ».

C'est donc bien méthodiquement que la direction du SNES a préparé la défaite sur le choc des savoirs dont la mesure-phare (groupes de niveau) est actuellement en préparation collège par collège pour la rentrée de septembre. L'an dernier, après la défaite des retraites, de nombreux bureaucrates qui l'avaient organisée, avaient prétendu que l'Intersyndicale aurait remporté « la bataille des idées » alors que les travailleurs subissaient une nouvelle défaite. C'est un discours analogue qu'on peut lire sous la plume de la secrétaire générale du SNES dans *L'Université Syndicaliste*, journal du SNES du 20 avril, page 3 : « (...) *qui aurait pu prédire que (...) Gabriel Attal, parti à Matignon avec l'école dans son cartable, aurait perdu la bataille des idées ?* ». Les personnels ne sont nullement dupes de ces discours qui prétendent transformer les défaites en victoires. Chaque jour, ce sont de nouvelles attaques qui s'ajoutent aux précédentes. Le gouvernement jusqu'à présent peut compter sur la participation constante des responsables syndicaux aux concertations sur tous ses projets.

Ainsi le gouvernement a lancé le 6 mai 2024 la concertation sur son projet de contre-réforme du recrutement et de la formation des enseignants. Contre-réforme qui implique une déqualification générale et qui vise à ce que ceux qui y auront accès suivent une formation basée sur l'alternance, une voie pour pallier le manque d'enseignants résultant des suppressions de poste. Visiblement le gouvernement veut l'imposer au pas de charge. Dans cette affaire, les organisations syndicales sont prêtes à participer à la concertation, tout en déplorant le calendrier accéléré du gouvernement au risque de « bâcler » la réforme.

Imposer aux dirigeants syndicaux qu'ils rompent ces concertations et exigent le retrait de ces projets délétères, telle est la voie obligée pour affronter et vaincre le gouvernement Macron-Attal.

** On lira également dans ce bulletin, page 11, les leçons qu'il faut tirer du mouvement des enseignants en Seine-Saint-Denis.*

Une offensive majeure : la contre-réforme de la Fonction publique

Le 9 avril 2024, le ministre Guerini a ouvert la concertation sur un projet de contre-réforme de la Fonction publique. Il a annoncé clairement l'objectif du gouvernement d'en finir avec le statut de fonctionnaire. C'est l'organisation en catégories A, B et C, d'où découle l'ensemble des garanties des fonctionnaires que le gouvernement veut mettre à bas. C'est aussi l'unité de la Fonction publique, la grille unique de rémunération et le système de rémunération fondé sur le point d'indice, ainsi que les carrières à l'ancienneté qui se trouvent directement menacés par la remise en cause de l'organisation en catégories sur la base de niveaux de recrutement identiques pour toute la Fonction publique.

En effet le gouvernement veut en finir avec l'unité de gestion de la Fonction publique qu'implique la grille unique pour mettre en place « *une gestion des ressources humaines centrée d'abord sur l'appartenance à une filière professionnelle* ». Autrement dit, il s'agit pour le gouvernement de liquider les droits et garanties de la Fonction publique de carrière et de soumettre les fonctionnaires à l'aléa et à l'arbitraire. La volonté affirmée par Guerini de faire sauter le « *tabou du licenciement pour insuffisance professionnelle* » est la parfaite illustration du régime que le gouvernement veut appliquer aux fonctionnaires. Guerini a lancé un cycle intense de concertations. Son objectif est de clore la concertation le 20

juin afin d'être en mesure de soumettre le projet de loi à l'Assemblée nationale en septembre prochain. Les dirigeants des fédérations de fonctionnaires, tout en dénonçant le saccage de la Fonction publique, se sont

déclarés disponibles : le combat contre le projet Guerini nécessite de s'organiser pour leur imposer qu'ils rompent ces concertations et exigent le retrait de ce projet.

Élections européennes

Les élections au parlement européen sont convoquées le 9 juin prochain. Il faut d'abord rappeler que ce parlement est un parlement fantoche, subordonné aux décisions prises par le conseil des chefs de gouvernement de l'UE sur proposition de la commission de Bruxelles qui en tant que telle n'a aucun pouvoir.

L'Union européenne, c'est avant tout la collaboration, qui parfois peut être conflictuelle et n'est pas sans accroc, entre les gouvernements bourgeois pour porter les attaques contre le prolétariat et la jeunesse. Dans toute l'Europe, ceux-ci sont confrontés à des attaques similaires, contre les régimes de retraite, les systèmes de protection sociale, l'enseignement ou les services publics, et à une même politique de criminalisation du soutien au peuple palestinien. Dans le cadre de l'Union européenne, les gouvernements au service du Capital se concertent et s'épaulent, car chaque coup porté aux travailleurs d'un pays particulier sert de point d'appui dans à l'ensemble des bourgeoisies européennes. La propagande présentant l'UE comme la « réunification de l'Europe » est mensongère. Dans le cas des projets d'élargissement en discussion (Ukraine, Moldavie, Géorgie) il s'agit de la soumission des nouveaux membres aux principales puissances de l'UE. L'Union européenne des capitalismes n'unifie que les conditions de la concurrence qui parfois peut-être conflictuelle. L'UE, c'est aujourd'hui une coalition engagée au côté de l'OTAN dans la guerre impérialiste en Ukraine. L'UE, c'est le système Frontex construit pour barrer sauvagement la route aux migrants. L'UE, c'est le soutien constant à l'État d'Israël. L'UE, c'est le développement du militarisme.

Aucune politique favorable au prolétariat ne peut être menée sans rompre avec le cadre même de l'Union européenne, sans rompre avec l'Euro et la Banque centrale européenne.

Pour le prolétariat, ces élections auraient dû lui permettre de voter contre la politique ultra-réactionnaire de ce gouvernement, contre le RN et LR, au moins en émettant un vote de classe à travers un vote pour les listes des partis issus du mouvement ouvrier. Mais le PS et le PCF, en raison de la nature des listes qu'ils ont constituées ou qu'ils soutiennent, interdisent à la classe ouvrière, aux travailleurs salariés, d'exister pour leur propre compte dans ces élections.

Il n'y pas de liste PS. Il a désigné comme tête de la liste « Réveiller l'Europe » le 1^{er} février Raphaël Glucksmann, fondateur du mouvement bourgeois Place publique. La liste est constituée avec la participation d'autres partis bourgeois (Nouvelle Donne, le Parti radical de gauche). Sur les 81

places que compte cette liste, 20 sont attribuées à Place publique, dont trois considérées comme éligibles. Il faut rappeler certaines prises de position de Glucksmann. Ses positions sont proches, voire identiques à celles d'Emmanuel Macron sur le libéralisme, l'Europe fédérale et l'Ukraine ; il est même favorable à plus de soutien à celle-ci et déclare que la France devrait totalement entrer en « économie de guerre ». Glucksmann soutient l'intégration de l'Ukraine à l'Union européenne et la possibilité pour elle de rejoindre l'OTAN. Il propose la création d'un fonds de défense de 100 milliards d'euros financé par un nouvel emprunt européen. Il estime nécessaire d'accroître les capacités de production d'armement et de conclure des contrats à long terme avec les industriels français. Il s'inquiète : « *A-t-on multiplié par douze notre production d'obus de 155 mm, comme l'ont fait les Allemands, à l'Ukraine ? Non, en France, nous n'avons pas fait cela* ». Défenseur inconditionnel de l'État d'Israël, il a soutenu l'évacuation par les CRS des étudiants de Science Po.

Les militants du Parti communiste français ont validé en mars à plus de 92 % la liste « Travail, paix et écologie » menée par Léon Deffontaines. Mais cette liste est infestée de politiciens bourgeois. Elle est en particulier soutenue par L'Engagement, parti créé par Arnaud Montebourg (bien que celui-ci ne soutienne pas la liste), les Radicaux de Gauche, une scission du PRG. Voter pour cette liste impliquerait d'avoir la possibilité de rayer les noms de ces candidats (ou les sigles de leurs partis).

Nombre de travailleurs et de jeunes vont être tentés d'utiliser le bulletin LFI pour exprimer leur opposition au gouvernement, voire à l'impérialisme français. Nous ne soutenons pas cette position. La France Insoumise est une organisation fondamentalement étrangère au mouvement ouvrier, qui s'est constituée sur la base de la rupture avec le mouvement ouvrier. Elle récuse la lutte des classes au profit d'une prétendue opposition entre « le peuple » et « les élites », elle repousse toutes les traditions politiques qui sont celles du mouvement ouvrier, et elle célèbre le drapeau et l'hymne qui sont ceux de l'impérialisme français.

Dans ces élections, le prolétariat se voit placé dans l'impossibilité d'émettre un vote de classe, fût-ce de façon déformée, pour des organisations qui l'ont maintes fois trahi mais qu'il avait bâties au cours de son histoire. Le PS et le PCF ne se présentent qu'à la remorque et comme supplétifs de politiciens bourgeois. On peut dire que le 9 juin prochain, la classe ouvrière sera évincée en tant que classe de la scène politique électorale.

À bas l'Union européenne ! À bas l'Euro ! Pour les États-Unis socialistes d'Europe !

Il est à prévoir que les élections donneront lieu une forte abstention du prolétariat, témoignant de son recul, de son impuissance politique, de son désarroi et de l'absence de perspective politique en termes de gouvernement, de pouvoir. Elles seront probablement marquées par la très forte progression du RN qui influence de plus en plus la vie politique et les décisions du gouvernement, progression qui explique d'ailleurs la radicalisation de LR qui tente de maintenir une place sur l'échiquier politique (sur les questions de l'immigration et du renforcement du caractère policier de l'État notamment). Le RN ne se borne plus maintenant à un rôle d'aiguillon ; il est en position de postuler réellement au pouvoir.

Pour le prolétariat et la jeunesse, c'est la plus grande confusion du fait de la décomposition de ses partis traditionnels, confusion entretenue par la nature de leurs listes.

Les militants regroupés autour de *Combattre pour le socialisme* sont partisans d'une véritable unification de l'Europe, de l'abolition des frontières et des carcans nationaux, d'une véritable organisation collective de la production et des échanges, à l'échelle de tout le continent, pour satisfaire durablement les besoins sociaux des

travailleurs, de la jeunesse. Pour cela, il faut rompre avec l'Union européenne, ses traités, sa monnaie. Cela implique de mettre à bas les États bourgeois nationaux, d'exproprier dans chaque pays la bourgeoisie nationale, pour réaliser les États-Unis socialistes d'Europe. Pour enrayer les attaques contre tous les prolétariats d'Europe, il n'y a pas d'autre voie que de combattre, dans chaque pays, contre les gouvernements au service du capital financier et leurs politiques.

C'est sur cet axe qu'il est possible et nécessaire de combattre, sur la ligne du front unique des organisations du mouvement ouvrier (partis, syndicats), pour balayer les gouvernements à la solde du capital, porter au pouvoir des gouvernements ouvriers issus de tels front unis engageant la marche au socialisme. Cela implique de combattre sans relâche pour organiser les travailleurs afin d'imposer aux dirigeants des syndicats ouvriers de cesser toute concertation et collaboration avec le gouvernement à la mise en œuvre des contre-réformes réactionnaires.

Pour mener ces combats, le prolétariat et la jeunesse doivent nécessairement construire le Parti ouvrier révolutionnaire, l'Internationale ouvrière révolutionnaire. À la mesure de leurs moyens, notre Groupe entend y contribuer.

10 avril 2024



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 30 EUROS)

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Site web : <http://socialisme.free.fr> - e-mail : socialisme@free.fr

Enseignement public**Le mouvement des enseignants de Seine-Saint-Denis confronté à la dislocation organisée par les directions syndicales**

Département le plus pauvre de France métropolitaine, la Seine-Saint-Denis concentre une population à 60% d'origine étrangère. Le système éducatif y subit de plein fouet les effets de la destruction de l'enseignement public (voir CPS 90). Les élèves de Seine-Saint-Denis en sont les premières victimes. Selon un rapport parlementaire, un élève du 93 perdrait jusqu'à 1 an d'enseignement à l'issue de sa scolarité en raison du manque de personnel enseignant. La contractualisation des enseignants y est massive. Les REP et REP+ forment la majorité des établissements. Ces établissements sont autant de laboratoires où l'administration teste toutes les formules

dérogatoires au statut sous prétexte d'adapter les enseignements aux réalités locales. Il s'agit en réalité d'adapter l'enseignement au manque criant de moyens humains.

Les élèves issus du prolétariat du 93 sont les premières cibles des mesures du « choc des savoirs ». La mise en place des groupes de niveau au collège est une véritable bombe qui promet de disloquer les classes, de siphonner les maigres moyens dévolus au soutien des élèves, d'accentuer la pénurie d'enseignants et d'augmenter le recours aux contractuels.

La mobilisation des enseignants confrontée à la politique de l'intersyndicale 93

C'est dans ce contexte que les enseignants, ceux des collèges en première ligne, s'étaient saisis de la journée d'action du 1^{er} février pour manifester leur disponibilité à combattre les mesures du « choc des savoirs ». La direction nationale du SNES avait alors méthodiquement sapé les velléités de combattre des professeurs du secondaire en appelant à la grève le 6 février la veille des vacances scolaires de la zone C.

Voulant prendre sa place dans la dislocation, l'intersyndicale du 93, rassemblant la CGT éducation, la CNT éducation, SUD éducation et la FSU, appelle à une « *journée de grève et de mobilisation le lundi 26 février avec rassemblements locaux devant les mairies ou les IEN* ». Le choix du lundi de la rentrée, qui ne permet pas aux enseignants de pouvoir se concerter pour décider collectivement de leur action, est bien sûr destiné à assurer que la mobilisation sera minimale. La perspective de « *rassemblements locaux* » vise à faire comprendre aux enseignants qu'il ne s'agit en aucune façon de perturber le gouvernement. L'intersyndicale y ajoute l'exploit de n'afficher aucune revendication sérieuse. Elle fait entièrement peser la responsabilité de la mise en place du « choc des savoirs » sur les enseignants du premier degré :

« nous appelons les collègues à :

- Refuser de participer à la constitution des groupes de niveau pour la 6ème
- À reprendre la main sur les structures de l'école [...]
- À décider en conseil des maître-sses le refus des évaluations standardisées à tous les niveaux dès septembre 2024 »

Pourtant, l'intersyndicale 93 sent la colère qui sourd des établissements scolaires. Pour se dédouaner, elle publie un communiqué le 20 février, en plein milieu des vacances scolaires, plus explicite dans ses revendications. Elle y exige un collectif budgétaire de 358 millions d'euros correspondant à 5 000 postes d'enseignants, 2 200 postes

d'AESH, 650 postes d'AED, 320 postes d'Assistants pédagogiques, 175 postes de CPE et l'abrogation des mesures du « choc des savoirs ». Elle propose l'objectif d'une manifestation devant l'établissement Stanislas à Paris, alors même qu'Amélie Oudéa-Castéra qui y scolarise ses enfants n'est plus ministre de l'Éducation nationale. Il s'agit d'éviter de diriger la volonté des enseignants contre la ministre en titre, Nicole Belloubet.

Le lundi 26 février, malgré ces obstacles, un certain nombre de collèges et quelques écoles sont fermés. Le mouvement subit néanmoins l'effet de la dislocation programmée. 700 personnes manifestent devant Stanislas. Le lendemain 700 personnes manifestent devant la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN). L'assemblée générale des grévistes rassemble 200 personnes. Les appareils y font voter la poursuite de la grève reconductible pour le 28 et le 29 février - c'est-à-dire décidée établissement par établissement - et une grève « *massive* » le 7 mars, c'est-à-dire dans plus d'une semaine.

Or les enseignants sont prudents car pèse sur leurs épaules la défaite subie sur la contre-réforme des retraites. Ils hésitent à lancer leurs forces dans la bataille. Les premiers établissements partis en grève reprennent rapidement. D'autres s'engagent momentanément. L'assemblée générale du 29 février ne rassemble que 150 grévistes. L'intersyndicale, rejointe par la Fnec-FP-FO, a les mains libres pour appeler « *à multiplier les initiatives locales* » ; elle ajoute l'appel à la grève rituelle du 8 mars à la perspective du 7 mars pour s'opposer à toute centralisation du mouvement.

Néanmoins, la manifestation du 7 mars est dirigée vers le ministère de l'Éducation nationale. Les enseignants y voient la possibilité d'engager un combat réel contre le gouvernement. Le taux de grévistes atteint 45% dans les écoles, 60% dans les établissements du secondaire. Ce sont surtout les collèges, cibles principales du « choc des savoirs » qui sont fermés. 4 500 personnes se rendent à la manifestation. C'est un cortège très conséquent pour un

appel qui ne concerne que le 93. Elles se voient barrer la route du ministère par les cordons de CRS. La ministre refuse de recevoir l'intersyndicale.

450 personnes se réunissent en assemblée générale à la bourse du travail de Paris dans une tentative confuse d'obtenir le contrôle de leur mouvement. De toute évidence, pour obtenir gain de cause sur les revendications ambitieuses mises en avant, il était nécessaire que la mobilisation soit forte et organisée. Au lieu de la multiplication d'appels à des actions parcellaires, le "tous ensemble au même moment" devait être mis en avant pour espérer triompher par la grève totale des enseignants du 93. Cela aurait nécessité que les représentants syndicaux soient placés sous le contrôle étroit des personnels en lutte ou en grève. Cela par l'élection de leurs représentants dans un comité départemental de mobilisation (puis de grève) dans lequel siègeraient les représentants syndicaux. Ce comité devant rendre compte de son activité devant les personnels réunis en assemblées générales. Bien évidemment, voulant conserver sa pleine autonomie, l'intersyndicale avec l'aide de ses supplétifs gauchistes, se déchaîne pour s'opposer à toute centralisation du mouvement. Elle appelle « à poursuivre et amplifier la grève reconductible », elle multiplie les dates : le 8 mars, à se joindre « à la grève et la manifestation féministe » ; le 14 mars, « à manifester massivement » vers la DSDEN du 93 ; le 19 mars, à se joindre à la journée d'action nationale pour les salaires de la Fonction publique, puis à poursuivre la grève les 20, 21 et 22 mars. Cette multiplication des dates est destinée à semer le trouble dans les établissements où les enseignants ne savent plus où et quand projeter leurs forces.

C'est le 14 mars qu'une majorité d'enseignants se mobilise. 5 000 personnes manifestent devant la DSDEN. Le soir, 400 personnes se rendent à l'assemblée générale. Les délégués des établissements sentent qu'ils ne pourront vaincre le gouvernement sans affrontement sérieux, sans centralisation. Ils imposent à l'intersyndicale « la montée à Matignon » pour le 21 mars, mais celle-ci manœuvre pour maintenir un cortège de dates : 19, 20, 21 et 22 mars. Elle communique en direction des enseignants en concentrant ses appels sur le 19 mars, journée nationale à l'appel de toutes les confédérations, sans revendication sérieuse, inoffensive pour le gouvernement.

5 000 personnes se joignent au cortège du 93 le 19 mars, 3 000 personnes manifestent en direction de Matignon le 21. L'opération de diversion de l'intersyndicale a fonctionné. L'assemblée générale du 21 ne rassemble plus qu'une centaine de délégués, la plupart ne représentant qu'eux-mêmes. L'intersyndicale reprend complètement la main et poursuit dans la dislocation en appelant à une litanie d'actions locales, toujours inoffensives pour le gouvernement. De plus, elle revoit ses revendications à la baisse : « nous ne voulons pas plus de moyens qu'ailleurs, nous voulons seulement que la promesse d'égalité républicaine de l'école soit tenue ! » ; elle fait peser la responsabilité du « choc des savoirs » sur les épaules des enseignants : « nous n'organiserons pas le tri social néolibéral des groupes de niveau ! ».

La plateforme de l'intersyndicale joue son rôle et affecte la mobilisation des enseignants de la Seine-Saint-Denis, dont certains se sont engagés depuis plus d'un mois. Le reflux est de plus en plus patent à l'approche des vacances scolaires de printemps. L'intersyndicale réitère l'opération de grève le jour de la rentrée du 22 avril, mais les enseignants ne se font plus prendre au piège. Pour l'intersyndicale, il ne s'agit plus que de cyniquement enterrer le mouvement, en faisant endosser la responsabilité de la défaite par le manque de mobilisation des enseignants.

Bien au contraire, les enseignants du 93, surtout ceux des collèges, ont manifesté à plusieurs reprises leur disponibilité à combattre malgré les obstacles. Ils ont cherché de manière confuse et limitée à prendre le contrôle de leur mouvement en se rendant aux assemblées générales. Ils ont cherché la voie de la centralisation de leur force en décidant la « montée à Matignon ». S'il était envisageable d'obtenir satisfaction sur la question des moyens, à la condition d'imposer à l'intersyndicale la centralisation de la force des enseignants de Seine-Saint-Denis, la question du « choc des savoirs » ne pouvait reposer sur la seule force de ceux-ci. Elle exigeait de contraindre l'intersyndicale à s'adresser aux syndicats nationaux de l'enseignement public pour qu'ils organisent la manifestation centrale au ministère pour obtenir l'abrogation des mesures du « choc des savoirs ». C'est ce combat que les militants regroupés autour de *Combattre pour le Socialisme* appellent à rejoindre.



Économie mondiale : sur fond d'essoufflement de la croissance chinoise, exacerbation des rivalités inter-impérialistes

Une économie mondiale « résiliente » ?

Coup sur coup, les perspectives économiques de l'OCDE et du FMI viennent d'être mises à jour en avril. Le diagnostic de l'économie mondiale que dressent ces deux institutions est largement identique : celle-ci ferait preuve d'une « résilience » inattendue face aux nombreuses turbulences qu'elle vient de traverser depuis quatre ans – Covid, guerre en Ukraine et pic d'inflation pour ne citer qu'eux – et l'on assisterait à présent à « *l'amorce d'une reprise* ».

Les deux rapports témoignent d'un véritable soulagement devant le reflux notable de l'inflation en Europe et aux États-Unis, reflux qui ouvre la porte à une réduction des taux d'intérêt directeurs de la Fed et de la BCE. Jusqu'à présent, les conséquences de la hausse exceptionnellement rapide des taux d'intérêt intervenue en quelques mois entre 2022 et 2023 – au nom de la lutte contre l'inflation – ne sont pas encore fait pleinement sentir. L'offre de crédit s'est bien raréfiée en conséquence du niveau élevé des taux d'intérêt mais, grâce à l'effet conjugué des divers plans de soutien à l'économie et des prêts garantis mis en place dans de nombreux pays depuis le Covid, les entreprises ont, pour le moment, pu faire face à ce renchérissement très fort du coût du crédit.

On observe cependant d'importantes inégalités entre les secteurs. Par exemple, aux États-Unis comme en Europe, le secteur immobilier commence à dangereusement ralentir. Inévitablement, un nombre grandissant d'entreprises va commencer à sentir le poids accru des charges financières peser sur leurs revenus et leurs investissements. De même, le refinancement de la dette publique devient de plus en plus coûteux et les gouvernements bourgeois doivent entreprendre de sérieuses coupes budgétaires pour assainir leurs finances publiques et alléger le fardeau de la dette. Il y a donc urgence à rouvrir les vannes du crédit avant que les entreprises et les états ne commencent à véritablement suffoquer.

Au demeurant, les niveaux de taux d'intérêt actuels maintiennent le système financier sous tension : l'épisode du printemps 2023 qui a vu plusieurs banques américaines ainsi que le Crédit Suisse faire faillite dans un temps record rappelle combien les conséquences potentiellement explosives d'une accumulation toujours plus grande et opaque de capital fictif ne sont absolument ni comprises, ni maîtrisées par la bourgeoisie.

Il semble ainsi acquis que la BCE procédera à une première baisse de taux en juin. En revanche, l'horizon du desserrement monétaire s'est récemment éloigné aux États-Unis en raison d'un marché du travail jugé toujours trop tendu et d'une inflation encore trop volatile. Ce qui n'est pas sans plonger les dirigeants de l'Eurosystème dans un certain inconfort : jamais la BCE n'a devancé la Fed dans un retournement de cycle monétaire. Si la BCE engageait la

baisse de ses taux avant que la Fed ne le fasse, il existe une crainte que cela contribue à déprécier davantage l'euro, déjà particulièrement faible par rapport au dollar. Ce qui aurait alors pour conséquence d'importer de l'inflation à travers un renchérissement des prix des importations libellées en dollar, notamment celles des matières premières, comme le pétrole.

Ce qui transparait également dans ces deux rapports, c'est l'observation que, dans la plupart des pays, la croissance des salaires réels n'a jamais compensé l'envolée des prix depuis deux ans et demi. Cela n'exclut pas que dans certains secteurs ou dans certains pays, à l'occasion d'un rapport de force moins défavorable, des catégories de travailleurs aient pu arracher aux capitalistes les hausses nécessaires à la défense de leur pouvoir d'achat. Mais globalement, selon un rapport de l'OCDE de mars 2024, dans 20 pays sur un échantillon de 35, les salaires réels restent aujourd'hui en dessous de leur niveau de 2019. À une échelle d'ensemble, nulle part la classe ouvrière n'a remporté de combat victorieux pour ne pas supporter le fardeau de l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat. Il faut dire que les bureaucraties syndicales ont œuvré de manière constante dans tous les pays à barrer la route à tout combat d'ensemble de la classe ouvrière pour imposer l'indexation des salaires sur l'inflation. À l'inverse, cette baisse généralisée des salaires réels est saluée par la bourgeoisie et n'est pas étrangère à la « résilience » économique des principaux impérialismes ; elle est même l'une des principales raisons derrière le reflux de l'inflation.

Pourtant, replacée dans une perspective de plus long terme, la situation est bien plus inquiétante. Une note de blog du FMI indiquait en avril 2024 : « *L'économie mondiale fait face à une réalité bien peu enthousiasmante. Le taux de croissance mondial, net des variations conjoncturelles, ne cesse de ralentir depuis la crise financière mondiale de 2008–09. Sans intervention des pouvoirs publics et mise à profit des nouvelles technologies, les taux de croissance plus soutenus risquent d'appartenir définitivement au passé. Plusieurs vents contraires ont eu raison des bonnes perspectives de croissance : d'après les projections à cinq ans de notre dernière édition des Perspectives de l'économie mondiale, la croissance mondiale va ralentir et s'établir à juste un peu plus de 3 % d'ici 2029. Notre analyse montre que la croissance pourrait chuter d'environ 1 point au-dessous de son niveau moyen pré-pandémique (2000–19) d'ici la fin de la décennie. Cette situation menace d'annuler les progrès obtenus en termes de niveaux de vie, et le caractère inégal du ralentissement observé dans les pays riches et les pays pauvres pourrait limiter les perspectives d'une convergence mondiale des revenus.* »

Une situation profondément hétérogène

Au fond, s'il y a une part de vérité dans le constat dressé par le FMI et l'OCDE, c'est d'abord que la « résilience » de l'économie mondiale est essentiellement celle de l'économie américaine qui, trimestre après trimestre, continue d'afficher une vigueur que les autres impérialismes lui envient. Elle tire notamment son dynamisme de son secteur énergétique : « *la production pétrolière américaine moyenne s'élèvera à 13,2 millions de barils par jour (b/j) cette année et à 13,4 millions l'année prochaine, indique l'Energy Information Administration (EIA). La production de gaz naturel devrait aussi atteindre un niveau sans précédent. Selon le cabinet Rystad Energy, les États-Unis ont augmenté en un an leur production de brut de près de 1 million de barils par jour, la portant à près de 13 millions. Le pays conforte, de loin, sa position de premier producteur mondial d'or noir, grâce aux hydrocarbures de schiste, extraits de façon particulièrement polluante* » (Le Figaro, 18/01/2024). La croissance américaine s'appuie également sur « *la vigueur de la consommation des ménages et une politique budgétaire plus expansionniste que prévu* » (OCDE).

Dans les deux cas, cela se fait donc au prix d'un creusement du déficit commercial de l'économie américaine et d'un accroissement de son endettement extérieur qui atteignent tous deux des niveaux records. Derrière la « *politique budgétaire plus expansionniste que prévue* », on trouve notamment l'*Inflation Reduction Act* (369 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir l'industrie « verte ») et d'autres dispositifs de soutien aux capitalistes. Cette politique est menée prétendument au nom de la transition écologique, mais fondamentalement il s'agit pour l'impérialisme américain de défendre son industrie et sa

domination technologique autant qu'il est possible de le faire face à la concurrence chinoise. Nous y reviendrons.

En Europe, en revanche, c'est l'atonie. Perturbées par la guerre en Ukraine, affaiblies par leur vulnérabilité énergétique, soumises à la déferlante de l'industrie chinoise, de nombreuses économies européennes menacent de basculer dans la récession. Les difficultés de l'économie allemande, techniquement déjà en récession, celles de son industrie notamment, pèsent de tout leur poids : « *L'économie de l'Allemagne reste « comme paralysée » malgré la baisse des prix de l'énergie* » titrait *Le Monde* en mars. Un article de janvier dans le même quotidien précisait : « *la première économie de la zone euro est en réalité menacée de décrochage. En effet, elle affiche une performance bien inférieure à celle des grandes puissances. Depuis 2019, son PIB n'a progressé que de 0,7 %, contre 4 % pour l'Union européenne, 7,5 % pour les États-Unis et 20,1 % pour la Chine, a relevé Destatis [l'Insee allemand, ndlr]* ». Quant à la Grande-Bretagne, elle a affiché une croissance nulle en 2023 et, mois après mois, il se confirme que l'aventure du Brexit ne peut que la condamner à un déclassé accéléré : « *La banque Goldman Sachs a publié sa propre estimation le 12 février, évaluant que le Royaume-Uni avait perdu 5 % de PIB depuis le référendum sur le Brexit, en 2016, par rapport à ce que l'économie aurait été sans ce vote. D'autres économistes sont plus modérés, considérant plutôt la perte de PIB depuis 2016 à deux ou trois points. À l'arrivée, la conclusion est pourtant incontournable : les Britanniques s'appauvrissent. Si la récession n'a officiellement commencé qu'au second semestre 2023, le PIB par habitant recule, en revanche, depuis deux années.* »

L'Union européenne (UE) face à ses contradictions

Face aux difficultés économiques, les antagonismes entre impérialismes européens se renforcent. En retour, ces antagonismes ne peuvent qu'approfondir le marasme. Il y a d'abord les divergences sur le conflit entre la Russie et l'Ukraine aux portes de l'Europe. L'article sur le sujet dans ce numéro de *Combattre pour le Socialisme* revient longuement sur le fait que les principaux impérialismes européens se déchirent tout à la fois sur le dépeçage à venir de l'Ukraine – sous réserve de parvenir à enrayer l'offensive de Poutine, sur les rapports avec l'impérialisme américain et sur le financement et le partage des retombées économiques attendues de l'armement généralisé de l'Ukraine.

Mais il y a surtout des divergences de plus en plus importantes en ce qui concerne la manière de se disposer face à la menace que constitue l'impérialisme chinois. Aujourd'hui, cette menace se manifeste sous une forme très concrète pour les différentes bourgeoisies européennes : faute de réaction, c'est l'ensemble de l'industrie automobile européenne, notamment les grands constructeurs allemands, qui risque d'être laminé par la déferlante de véhicules électriques chinois. « *L'objectif des constructeurs chinois, c'est de dominer le marché mondial* », assure Anthony Morlet-Lavidalie, économiste chez

Rexecode, un institut de conjoncture économique financé par les entreprises. Après avoir disséqué la montée en puissance de l'industrie automobile chinoise, dans une étude parue en novembre, cet expert a entrepris de sonder les industriels français sur leur riposte face à cette déferlante : en 2019, la Chine exportait cinq fois moins de voitures que l'Allemagne ; en 2023, elle en a vendu 50 % de plus. « Cela va très vite », insiste-t-il. En valeur, l'Allemagne garde une longueur d'avance, mais elle pourrait la perdre dès cette année. » (Le Monde, 19/01/2024). En réaction, la Commission européenne « *a lancé à l'automne dernier une enquête sur de possibles subventions publiques accordées aux constructeurs chinois de voitures électriques* ». Mais cette enquête tarde à se traduire sur le terrain par des mesures concrètes, tarifaires en particulier. Et pour cause, les pays européens ne sont pas alignés : par exemple, si l'UE décidait de nouvelles barrières douanières, tous les pays ne seraient pas frappés de la même manière par d'éventuelles mesures de rétorsion commerciale mises en place par Pékin. Il n'y a qu'à voir Macron quémander auprès de Xi que le Cognac soit exempté des sanctions envisagées par la Chine suite à l'enquête de la Commission européenne !

Surtout, « *les constructeurs chinois ne comptent d'ailleurs pas se contenter de seulement exporter leurs véhicules en Europe. Ils ont aussi l'ambition de s'implanter sur le vieux continent. En témoigne l'annonce de BYD, en décembre, de construire sa première usine européenne en Hongrie, devenant ainsi la première entreprise chinoise à fabriquer des voitures particulières en Europe. Et la semaine dernière, son homologue Chery a fait de même, choisissant par contre l'Espagne. Des opportunités seraient aussi accessibles en Italie, où le gouvernement de Giorgia Meloni cherche à faire venir un second constructeur pour augmenter la production de voitures et mettre ainsi fin au monopole de Stellantis* » (La Tribune, 25/04/2024). On mesure bien combien les antagonismes européens rendent très étroit le chemin menant à une réaction commune, à l'échelle de l'UE, face à l'offensive chinoise : chaque impérialisme européen cherche à protéger son marché et ses

constructeurs automobiles, à limiter autant que possible les dommages collatéraux pour ses industries mais aucun ne souhaite renoncer à l'opportunité de tirer profit des investissements chinois !

En complément, on doit constater que, d'une manière générale, l'industrie allemande reste largement tributaire des produits chinois : selon un récent sondage de l'institut de recherche économique Ifo publié le 11 avril dernier, « *37% des entreprises allemandes affirment être encore dépendantes des produits chinois pour leurs approvisionnements décisifs, contre 46% en février 2022.* » Et *Le Monde* du 14 avril indiquait : « *Un fossé s'est creusé entre les grands groupes [allemands], qui produisent de plus en plus en Chine, et les entreprises de taille moyenne, pour qui le rapport entre les bénéfices et les risques posés par le marché chinois n'est plus aussi favorable.* »

En Chine, la débâcle du secteur immobilier continue d'entraîner dans son sillage l'ensemble de l'économie

Nous allons longuement revenir sur la situation de la Chine. Les pays européens ne sont pas les seuls à subir la vague d'exportations chinoises. Au contraire, il s'agit d'un des traits les plus saillants du « jeune » impérialisme chinois depuis plusieurs mois et il convient d'en comprendre les raisons. Comprendre les difficultés de l'économie chinoise et les conséquences de ces difficultés pour les vieux impérialismes est indispensable pour saisir les contradictions qui traversent aujourd'hui l'économie mondiale et le renforcement des tensions inter-impérialistes.

Ce qui cadre fondamentalement la situation en Chine, c'est la crise de surproduction immobilière qui s'est ouverte fin 2020 – et qui n'est pas encore achevée – car cette crise met à nu les principales contradictions du modèle de croissance chinois. Voici ce qu'en dit une étude de Crédit Agricole du 25.04.2024 : « *Les indicateurs liés au marché immobilier ont continué à se dégrader en mars, qu'il s'agisse de l'investissement, des mises en chantier, des projets rendus ou du nombre de transactions. Les prix des biens dans l'ancien sont toujours en baisse dans 69 des 70 premières villes chinoises.* » Et cela malgré les mesures déployées par la bureaucratie fin 2023 : « *Ces indicateurs sont en contraction depuis le début de l'année 2022 et ce, malgré les différentes mesures de soutien mises en place par les autorités (baisse des taux, facilités de prêts, allègement des conditions d'accès à la propriété). L'impact de la crise immobilière se fait aussi sentir sur la production dans les industries lourdes liées au secteur de la construction, comme le ciment ou l'acier brut. De manière globale, la production industrielle a également ralenti en mars.* »

Il faut se rappeler que ce sont précisément les décisions prises par la bureaucratie pour enrayer la spéculation

immobilière effrénée et la surproduction de logements qui ont initié la débâcle. Il n'est donc ni envisageable, ni souhaitable pour la bureaucratie de soutenir ce secteur au-delà du minimum nécessaire pour éviter son effondrement. C'est d'ailleurs pourquoi ce soutien a jusqu'à présent été mesuré et relativement peu efficace. Dernièrement, le gouvernement a décidé de tenter d'enrayer la chute des prix pour sortir le marché de sa léthargie en incitant les gouvernements locaux à racheter directement des logements. Toutefois, cet affaiblissement du rôle moteur du secteur immobilier dans la croissance chinoise place la bureaucratie dans une **situation compliquée**. Nous l'avons déjà souvent expliqué, la croissance de la Chine est tirée par l'investissement dans des proportions jamais vues dans l'histoire. Cela pouvait se justifier à l'époque d'une Chine alors largement agricole, gagnant sa place sur le marché mondial en investissant massivement dans les infrastructures et l'industrie lourde. Mais depuis au moins quinze ans, ce gigantesque surinvestissement a largement dépassé cette seule fonction. Depuis plus d'une décennie, l'investissement constitue surtout un instrument au service de la bureaucratie pour doper artificiellement la croissance nécessaire à la stabilité des rapports sociaux. En conséquence de quoi, cette gigantesque accumulation de capital possède un caractère de plus en plus improductif. L'effondrement du secteur immobilier chinois n'est véritablement rien d'autre qu'une crise de surproduction de logements (ce qui n'exclut pas que de très nombreux chinois soient très mal logés) et il s'agit d'une conséquence directe de ce surinvestissement improductif à l'œuvre depuis plus de quinze ans.

« La Chine peut-elle maintenir des taux de croissance élevés du PIB sous l'effet de l'investissement élevé ? »

Aujourd'hui, la question posée par la Chine est la suivante selon M. Pettis, économiste, qui démontre une rare compréhension des contradictions de l'économie chinoise (et donc de l'économie mondiale) :

« La Chine peut-elle maintenir des taux de croissance élevés du PIB sous l'effet d'un investissement élevé ? Une arithmétique simple est utile ici. [...] Si la Chine maintient sa part d'investissement élevée dans le PIB – en d'autres termes, si les investissements continuaient à croître aussi vite que le PIB – et que le PIB augmentait à des taux de 4 à 5% au cours de la prochaine décennie, la part de la Chine dans le PIB mondial augmenterait de près de 3 points de pourcentage, à 21%, tandis que sa part dans l'investissement mondial augmenterait de plus de 5 points de pourcentage, à 38%. Sa part dans la consommation mondiale augmenterait cependant de bien moins, de 2 points de pourcentage, à moins de 15%. [...] La Chine peut-elle réellement représenter 38% des investissements mondiaux alors que son économie ne représente que 21% du PIB mondial et 15% de la consommation mondiale ? »

La réponse qu'apporte M. Pettis à cette question permet de prendre toute la mesure du problème que pose la Chine pour les vieux impérialismes : « [cela] exigerait que le reste du monde désinvestisse pour tenir compte des déséquilibres intérieurs de la Chine. Pour donner une idée de l'extrême mesure de cette exigence, cela signifierait que, pour éviter une crise de surproduction mondiale (qui frapperait particulièrement durement la Chine), le reste du monde devrait accepter de réduire la part de l'investissement dans son PIB d'environ 1 point de pourcentage, à 19% du PIB, bien en dessous de la moitié du niveau chinois. Inutile de dire que c'est très peu probable, en particulier avec la mise en place des politiques des États-Unis, de l'UE et de l'Inde visant à stimuler l'investissement intérieur [l'IRA aux États-Unis par exemple, ndlr]. »

La même arithmétique vaut quant au maintien de la place sur le marché mondial de l'industrie manufacturière chinoise conjugué à un taux de croissance de 4-5% dans les prochaines années : « Pour s'adapter à cette situation et éviter une crise mondiale de surproduction, le reste du monde devrait permettre à sa part de l'industrie manufacturière de chuter entre 0,5 et 1 point de pourcentage. Elle devrait également permettre une augmentation de l'excédent commercial de la Chine. [...] Encore une fois, c'est très peu probable, en particulier avec les États-Unis, l'UE et l'Inde qui adoptent des politiques visant à protéger et à stimuler l'industrie manufacturière nationale. »

Quelle pourrait alors être la voie alternative à un affrontement économique avec les vieux impérialismes ? « Si la Chine tient à maintenir des taux de croissance élevés au cours de la prochaine décennie, mais qu'elle n'est pas en mesure de le faire tout en maintenant ses parts élevées de l'investissement et de la production manufacturière dans le PIB, la seule alternative exige d'augmenter fortement la part de la consommation dans le PIB. [...] Mais ce ne sera pas facile. Avec le ralentissement de la croissance de

l'investissement, ce qui signifie moins d'emplois qui construisent des ponts, des gares et des complexes d'appartements, le seul moyen d'accélérer durablement la croissance de la consommation est d'obtenir une croissance des revenus des ménages par le biais de transferts, soit directement (par exemple par le biais des salaires et d'autres revenus) ou indirectement (par exemple grâce à un filet de sécurité sociale renforcé). »

Un tel rééquilibrage n'est cependant pas sans obstacle pour la bureaucratie : « cela doit entraîner un changement brutal dans le rôle de Pékin et des gouvernements locaux dans l'économie chinoise. Ce changement serait difficile. À l'époque de la croissance rapide, lorsque les revenus étaient transférés des ménages pour subventionner les secteurs privilégiés de l'économie, la principale question politique était de décider qui seraient les gagnants parmi les entreprises et les gouvernements [comprendre, les capitalistes et la bureaucratie, ndlr]. Maintenant que le rééquilibrage exige que les revenus soient transférés au secteur des ménages, la question politique est de décider qui seront les perdants parmi ces mêmes secteurs. Choisir les gagnants est beaucoup moins compliqué que de choisir les perdants. »

Il ne s'agirait pas seulement de concéder des augmentations de salaires significatives aux travailleurs chinois, ce qui est déjà difficilement envisageable. Pour soutenir la consommation des ménages chinois, il faudrait surtout faire baisser leur taux d'épargne très élevé (qui s'investit notamment dans ... l'immobilier). Et cela ne pourrait se faire qu'en développant un véritable système d'assurance sociale en matière de santé et de retraite notamment. Ainsi, pour des raisons autant économiques que politiques, un tel rééquilibrage est inenvisageable du point de vue de la bureaucratie chinoise. Non seulement cela porterait atteinte aux intérêts matériels directs et indirects de nombreuses couches de la bureaucratie qui vivent de ce surinvestissement chronique et de toute la corruption qu'il engendre, mais cela reviendrait surtout à revenir sur ce qui a fondé l'essor de l'économie chinoise, à savoir l'écrasement du prolétariat chinois en 1989 et la destruction savamment menée par la bureaucratie depuis trente ans des nombreux acquis et droits des travailleurs chinois afin d'accroître l'exploitation et de permettre l'émergence de l'impérialisme chinois.

Par exemple, la surproduction immobilière a pris naissance sur fond de liquidation du droit au logement en Chine : « Alors qu'une grande partie des biens immobiliers privés avait été collectivisée en 1958, le parc résidentiel d'État est privatisé en Chine à partir des années 1980. La « réforme du système du logement en Chine urbaine », qui constitue alors un fer de lance de la politique de Deng Xiaoping, promeut l'élévation des standards de la vie. D'une dialectique du mérite, il s'agit de basculer vers une logique de marché. Le développement du marché de l'immobilier résidentiel a ainsi pour corollaire le démantèlement de l'attribution du logement par l'État » (V. Laurans, *Focus – Une société de propriétaires*, Informations sociales, 2014)

La Chine tente d'exporter ses contradictions économiques

Devant la débâcle de son secteur immobilier qui entraîne dans son sillage l'ensemble de l'économie chinoise, la bureaucratie a donc fait le choix de continuer de s'appuyer sur l'investissement, de renforcer son industrie manufacturière et d'exporter la surproduction de marchandises qui résulte de cette stratégie. Elle revient ainsi au moteur qui avait alimenté son essor économique avant 2008. Son surplus commercial sur le plan des biens manufacturés s'établit en ce début d'année à un niveau record. Il représente près de 2% du PIB mondial et 20% de la production manufacturière mondiale. C'est considérable et, pour bien en saisir la portée, il faut noter que ce surplus est aujourd'hui plus important que ne l'était le surplus combiné du Japon et de l'Allemagne dans les années 70 et 80 !

Il y a également la dimension qualitative nouvelle de cet excédent commercial. La montée en gamme de la Chine se poursuit : « *La domination de la Chine dans la fabrication de technologies propres est bien plus large : elle fabrique 80 % des panneaux solaires du monde, une part plus importante des wafers solaires et la plupart des biens d'équipement nécessaires à la fabrication des panneaux solaires. Non seulement elle produit plus d'éoliennes que quiconque, mais ses composants d'éoliennes sont de plus en plus utilisés par d'autres producteurs d'éoliennes. Et, bien sûr, la Chine aspire au moins à exporter des avions, des trains, des bateaux, des automobiles et, bien sûr, de l'électronique* » (B. Setser, économiste américain sur son blog).

Deux industries sont emblématiques de cette offensive commerciale qui trouve sa racine dans la surproduction chinoise. D'abord l'industrie automobile : « *Les ports de Belgique débordent de voitures électriques chinoises* » titrait un article du *Monde* en avril dernier. Il y l'offensive hautement symbolique sur les véhicules électriques que nous avons déjà évoquée. Il faut toutefois garder en tête que la majeure partie des exportations chinoises de véhicules est constituée de voitures traditionnelles à moteur thermique. La Chine fait face à de très importantes surcapacités dans l'ensemble du secteur : la capacité de production de voitures chinoises, toutes technologies confondues, est estimée entre 40 et 50 millions de véhicules par an, un chiffre colossal. En revanche, toujours d'après B. Setser, la demande intérieure totale de voitures est désormais inférieure à 25 millions de véhicules et elle n'a jamais

dépassé 30 millions de manière soutenue. Ce même économiste estime donc que « *la Chine a déjà la capacité d'exporter plus de 4 à 5 millions de voitures particulières par an* ». Et il conclut que « *le point clé est qu'il n'y a pas de limite – autre que peut-être la capacité de transporter des automobiles par bateau – qui empêche la Chine de passer de 5 millions d'exportations de voitures particulières par an à 10.* »

Un second secteur illustre combien la surproduction chinoise constitue une menace pour les vieux impérialismes : la sidérurgie. Quasiment mis à l'arrêt durant toute l'année 2020 en Chine, ce secteur a redémarré en trombe en 2021 alors même qu'une source essentielle de la demande se tarissait avec le développement de la crise immobilière. Voici ce qu'indique un article du *Financial Time* du 22 mars : « *Les exportations chinoises d'acier sont à leur plus haut niveau depuis huit ans, alors qu'une crise immobilière sape la consommation intérieure de la deuxième économie mondiale et alimente les craintes d'une surabondance de l'offre mondiale dans plusieurs secteurs. Au cours des deux premiers mois de cette année, les exportations chinoises ont augmenté de 32,6 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 15,9 millions de tonnes, soit le niveau le plus élevé depuis 2016 pour cette période, selon les chiffres du Bureau national des statistiques. Le pays produit environ 55% de l'acier mondial, de sorte que même une petite augmentation des exportations peut entraîner des pressions sur les prix sur les marchés mondiaux, ont déclaré les analystes.* »

En résumé, la bureaucratie n'a d'autre choix que d'exporter les contradictions de l'économie chinoise. Il y a aujourd'hui une surproduction de marchandises en Chine et le marché intérieur est bien trop étroit pour les absorber. Les appels à rééquilibrer la croissance chinoise ne peuvent que rester lettre morte ; ils ne saisissent pas que cela reviendrait pour la bureaucratie à concéder politiquement et économiquement au prolétariat chinois des acquis et des droits qu'elle a consciencieusement détruits depuis quarante ans pour permettre l'émergence d'un l'impérialisme chinois. Du point de vue de la bureaucratie chinoise, tout doit donc être mis en œuvre pour exporter cette surproduction et faire supporter au reste du monde les gigantesques contradictions associées à l'affirmation de la Chine comme impérialisme.

Dans ce contexte, les rivalités inter-impérialistes ne peuvent que s'approfondir

La vague de biens manufacturés qui déferle sur les marchés américains et européens place les vieilles bourgeoisies devant une question vitale : faute de réactions, le risque est de voir des pans entiers de l'industrie de ces pays – et pas des moindres – disparaître. C'est pourquoi les bourgeoisies US et de l'UE multiplient les initiatives protectionnistes sur le terrain de la défense de l'industrie, au prétexte fallacieux de la transition écologique, et de plus en plus, au prétexte véritable de « l'économie de guerre ».

Toutefois, de ce point de vue, les bourgeoisies américaines et européennes ne sont pas dans la même situation : « *Alors que l'Union européenne en est encore au stade de l'enquête sur le dossier des subventions chinoises à la production de véhicules électriques, les États-Unis assument, eux, une politique bien plus explicite. Dès 2019, l'administration de Donald Trump avait bloqué l'accès du géant des télécommunications Huawei au système d'exploitation Android de Google et imposé une série de taxes douanières à l'entrée des produits chinois – que l'administration Biden*

n'a pas retirées » (Le Monde, 06.04.2024). Dans ce même article, J. Yellen, secrétaire d'État au Trésor de Biden, indique : « Notre inquiétude quant à la surcapacité n'est pas une politique anti-Chine, c'est un effort pour limiter le risque d'une inévitable dislocation de l'économie mondiale si la Chine n'ajuste pas ses politiques. [...] Nous ne voulons pas être trop dépendants et ils veulent dominer le marché. [...] Nous ne laisserons pas cela se produire. »

Au fond, la « résilience » de l'économie mondiale n'est qu'un mirage. Derrière cette façade se cachent des contradictions profondes qui minent l'économie mondiale. Le trait le plus saillant de la situation actuelle est celui d'une économie chinoise forcée d'exporter la surproduction de marchandises qui découle directement des conditions de l'émergence de l'impérialisme chinois. Toutefois, contrairement à la première vague du début des années 2000 – celle faisant suite à l'entrée de la Chine dans l'OMC –, il ne s'agit plus de marchandises en provenance de Chine, produites à bas coût pour le compte des capitalistes européens et américains. Il n'est plus simplement question de peser, directement ou indirectement, sur le coût de la force de travail à travers les délocalisations, de réduire les coûts de production des marchandises américaines et européennes. À présent, il s'agit de faire face à l'exportation de marchandises plus sophistiquées produites par des groupes chinois qui

concurrentent directement les grands groupes US et de l'UE sur leurs propres marchés. On a même vu plus haut que la Chine ouvre à présent des usines en Europe ! Le *made in China* laisse place au *made by China*.

Il ne peut donc être question pour ces vieux impérialismes de rester sans réaction car non seulement l'industrie est le cœur de la production de la plus-value dans le système capitaliste mais par ailleurs, à l'heure où les affrontements inter-impérialistes se ravivent dangereusement, le maintien de filières industrielles est une absolue nécessité du point de vue de la bourgeoisie.

La crise de surproduction qui s'affirme en Chine est l'expression des contradictions de l'ensemble du système capitaliste. De bouée de sauvetage d'un capitalisme en crise grâce à la mise à disposition de son gigantesque réservoir de main-d'œuvre au service des trusts US et de l'UE, la Chine est devenue un véritable rival des vieux impérialismes, y compris dans des secteurs de pointe. C'est ce qui rend d'autant plus impératif pour les bourgeoisies américaine et européennes de s'engager toujours plus en direction de « l'économie de guerre », tout à la fois en raison du volant d'entraînement que constitue l'économie d'armement pour l'ensemble de l'économie, mais également car la défense de leurs positions économiques va nécessairement prendre un caractère de plus en plus militaire.

Le 14 mai 2024



Les militants interviennent et informent C.P.S.

GRUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE, LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE RÉVOLUTIONNAIRE



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

Supplément à
CPS n° 90

(29 avril 2024)

Communiqué du Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire

Le gouvernement français criminalise la solidarité avec le peuple palestinien.

**Dirigeants des organisations du mouvement ouvrier :
organisez la défense des libertés démocratiques
et le soutien inconditionnel aux Palestiniens !**

C'est avec l'appui des puissances impérialistes qu'Israël poursuit son entreprise criminelle

« Il y a quarante ans, le secrétaire d'État de Ronald Reagan, donnait la définition suivante : Israël est le plus grand porte-avions de l'Amérique, (...), il ne transporte aucun soldat américain et il est situé dans une région cruciale pour la sécurité nationale des États-Unis » (BBC News). Les impérialismes anglais et français qui ont joué un rôle de premier plan dans la naissance d'Israël adhèrent pleinement à cette doctrine.

C'est pour cela que, malgré les « critiques » envers le gouvernement Netanyahu, le soutien des puissances impérialistes à Israël ne se dément pas. Alors que la guerre génocidaire se poursuit à Gaza, c'est pour maintenir leur monstrueux soutien que les impérialismes occidentaux doivent à tout prix interdire de dénoncer le sort fait aux Palestiniens.

Aux USA, dès l'offensive d'Israël contre Gaza en octobre, la solidarité propalestinienne a commencé de s'organiser dans les facultés. Elle vient de connaître des développements importants dans plus d'une vingtaine d'universités, cela au lendemain du vote par le Congrès d'un supplément de 95 milliards de dollars au budget militaire. Un vrai budget de guerres, en cours ou programmées : Ukraine, Israël et Taïwan. Un vote qui fait éclater au grand jour l'hypocrisie des discours de Biden qui, comme Sunak, Macron et Scholz, parle de cessez-le-feu à Gaza et... envoie massivement des armes à Israël !

Une prétendue « apologie du terrorisme » contre la liberté d'expression en soutien au peuple palestinien

En France, pour interdire toute propagation de la solidarité avec les Palestiniens, il suffit au gouvernement de puiser dans l'arsenal liberticide de la loi Cazeneuve de 2014 qui permet que toute tentative de restituer le 7 octobre dans son contexte historique puisse être condamnée pour « apologie du terrorisme ».

Pour ce motif, le secrétaire de l'UD CGT du Nord a été condamné la semaine dernière à un an de prison avec sursis. Pour ce même motif, nombreux sont ceux qui, comme la présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale, ont été convoqués par la police judiciaire. Les plaintes, convocations policières ou menaces de sanctions administratives se multiplient.

Chasse aux sorcières à l'Université

Celle-ci est particulièrement forte dans l'Enseignement supérieur : expulsion par les CRS la nuit du 24 avril des étudiants de Science-Po Paris occupant leur campus ; interdictions de réunions dans les universités de

... / ...

Marseille, Lille, Montpellier, Bordeaux, Lyon 2 ... ; convocations de militants de Solidaires étudiants à l'EHESS par les services de lutte contre le terrorisme ; menaces de sanctions contre des étudiants de Sciences-Po pour avoir occupé un amphithéâtre pour dénoncer le génocide en Palestine...

Guerre en Israël, guerre en Ukraine, discours guerriers de Macron accompagnés d'une hausse vertigineuse des budgets militaires alors que le budget de l'Éducation nationale est diminué, l'avenir que trace l'impérialisme est sombre pour la jeunesse. C'est pourquoi les gouvernants, doivent la museler.

Le combat en solidarité avec la Palestine entrouvre une autre perspective, celle d'un combat contre l'impérialisme, quel qu'en soit le drapeau.

Il faut imposer à nos syndicats qu'ils répondent enfin aux syndicats palestiniens

Ces derniers constatent que « *le mouvement syndical international, y compris la Fédération internationale des syndicats, s'est replié sur des positions verbales sans prendre de mesures sur le terrain ni faire pression sur les décideurs pour qu'ils arrêtent cette guerre d'extermination, limitant les activités syndicales à des conférences et à des déclarations* » (PGFTU, Gaza, 23 avril 2024 - <https://pgftu.org/>).

Ainsi l'appel intersyndical (CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UE, ...) pour le 1^{er} mai, ainsi que celui de la seule CGT confirment pleinement ce constat : ils ne contiennent ni condamnation verbale du génocide à Gaza, ni condamnation de la campagne gouvernementale de criminalisation de la solidarité avec les Palestiniens. La condamnation du secrétaire CGT du Nord est purement et simplement ignorée.

Ce n'est pas là l'expression de la volonté des syndiqués de la CGT ! À l'évidence, il faut imposer aux dirigeants syndicaux qu'ils prennent enfin en charge une solidarité effective avec le peuple palestinien, qu'ils organisent le boycott de l'exportation d'armes vers Israël, tout comme la rupture des relations académiques avec les universités israéliennes.

**La responsabilité des dirigeants syndicaux est d'organiser la mobilisation
contre la criminalisation de l'aide aux Palestiniens
en appelant à des meetings et rassemblements de masse pour l'arrêt
de toutes les poursuites engagées et la relaxe des militants condamnés.**



GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE, LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE RÉVOLUTIONNAIRE



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

Supplément à
CPS n° 90

(14 mai 2024)

Le projet de loi Guerini : une déclaration de guerre à tous les fonctionnaires !
Dirigeants des fédérations de fonctionnaires (CGT, FO, FSU) :
Quittez immédiatement la concertation sur ce projet et exigez son retrait !

Le gouvernement poursuit son offensive pour détruire le statut de fonctionnaire

Après avoir vidé de leurs compétences les CAP, banalisé le recrutement contractuel sur les emplois de toute catégorie par la loi de transformation de la fonction publique le gouvernement annonce maintenant clairement sa volonté d'en finir avec le statut de fonctionnaire. C'est ainsi que le document remis aux dirigeants des fédérations de fonctionnaires qui sert de cadre à la concertation sur le projet de loi Guerini dénonce « *une structuration en catégories administratives en décalage avec l'évolution des emplois et des métiers* » et préconise « *une nouvelle organisation des parcours de carrière* ».

C'est donc l'organisation en catégories A, B et C, d'où découle l'ensemble des garanties des fonctionnaires que le gouvernement veut mettre à bas.

C'est aussi l'unité de la fonction publique, la grille unique de rémunération et le système de rémunération fondé sur le point d'indice, ainsi que les carrières à l'ancienneté, qui se trouvent directement menacés par la remise en cause de l'organisation en catégories sur la base de niveaux de recrutement identiques pour toute la fonction publique. En effet le gouvernement veut en finir avec l'unité de gestion de la fonction publique qu'implique la grille unique pour mettre en place « *une gestion des ressources humaines centrée d'abord sur l'appartenance à une filière professionnelle* ».

Au service de la bourgeoisie française en crise

L'objectif est de réduire drastiquement le coût que représente la fonction publique en laminant les droits des fonctionnaires pour financer les 20 milliards de commandes passées à l'industrie d'armement et augmenter encore les aides au patronat français confronté à la concurrence des autres bourgeoisies.

Pour atteindre cet objectif il s'agit d'en finir avec les augmentations en points d'indice pour tous qui coûtent « un pognon de dingue » et d'appliquer une rémunération par filière permettant de réserver les augmentations aux filières considérées comme prioritaires par le gouvernement.

Il s'agit aussi dans chaque filière d'individualiser la rémunération et les « parcours professionnels » des fonctionnaires, au prétexte du « mérite » dont décideront sans recours les « managers », pour liquider le droit de tous au déroulement de carrière à l'ancienneté qui garantit une progression de la rémunération.

Autrement dit, il s'agit pour le gouvernement de liquider les droits et garanties de la fonction publique de carrière et de soumettre les fonctionnaires à l'aléa et à l'arbitraire. La volonté affirmée par Guerini de faire sauter le « tabou du licenciement pour insuffisance professionnelle » n'est donc pas une simple provocation, c'est la parfaite illustration du régime que le gouvernement veut appliquer aux fonctionnaires !

Comme l'ont dit les dirigeants de la FSU : le projet de loi Guerini est un « saccage » du statut.

Ce saccage est l'équivalent de la destruction des conventions collectives pour le secteur privé. Détruire le statut de la fonction publique marquerait une étape décisive dans l'application de la politique du gouvernement Macron-Attal, gouvernement de guerre contre le prolétariat et la jeunesse, qui veut démanteler toutes les conquêtes, comme le montre son acharnement à liquider méthodiquement et systématiquement les maigres droits des chômeurs, et exerce une politique de répression systématique sur tous ceux qui s'opposent à sa politique, en particulier sur tous les militants et jeunes qui dénoncent et combattent le génocide du peuple palestinien.

... / ...

... / ...

Comment le gouvernement entend faire passer son projet

Le document qui cadre la concertation est titré : « *Partage des enjeux en vue d'un projet de loi pour l'efficacité de la Fonction Publique* ». C'est parfaitement explicite : le gouvernement veut rééditer la façon dont il a procédé sur les retraites, c'est à dire associer les directions syndicales à une concertation au pas de course d'ici au 20 juin, alors que tout est fixé d'avance, afin de présenter le projet de loi à la rentrée dans les conditions les plus favorables pour lui.

Mais la mise en œuvre de ce dispositif de concertation dépend d'une chose et d'une seule : que les directions des fédérations de fonctionnaires acceptent ou non de s'associer à la concertation sur « l'élaboration » du projet de loi

Or le 9 avril, les fédérations de fonctionnaires ont participé, à l'exception des dirigeants FO, à la réunion d'ouverture de la concertation. Depuis, certaines fédérations participent aux réunions en bilatérale alors que les dirigeants de la CGT et de la FSU demeurent silencieux sur leur participation. Les dirigeants de FO ont justifié leur refus de participer à la première réunion en dénonçant l'impossibilité de négocier dans le cadre fixé par le gouvernement. Ils ont demandé à être reçus par G. Attal pour que puisse « *s'engager une véritable négociation* ». Pour leur part, les dirigeants de la CGT et de la FSU ont demandé le desserrement du calendrier de concertation pour soumettre leurs propositions au nom de la « *nécessité d'une autre politique* ».

Mais quelles que soient leurs différences de formulation, au final leur position commune revient à accepter de négocier sur le démantèlement du statut.

Or comment peut-on dénoncer le projet de loi du gouvernement comme un « saccage du statut » et « négocier » dans ce cadre ?

Les leçons de la défaite sur les retraites

En 2021 les fédérations de fonctionnaires FO, CGT et FSU avaient finalement quitté la concertation organisée par le gouvernement pour remettre à plat les règles de rémunération dans la fonction publique et liquider le point d'indice (concertation appelée « *conférence salariale* » et organisée par le gouvernement sur tout le second semestre 2021). Résultat : le gouvernement avait dû différer son offensive.

Sur les retraites, au contraire, les dirigeants ont participé de bout en bout à la concertation organisée par le gouvernement. Résultat : le gouvernement a pu en passer à l'étape suivante et déposer son projet de loi.

Il faut en tirer les conclusions. La première leçon qui s'en dégage, et la plus importante au stade actuel, est la nécessité que les dirigeants des fédérations rompent avec leur soumission aux demandes du gouvernement :

Qu'ils refusent de participer à la concertation sur le projet de loi comme les y invite le gouvernement et formulent l'exigence que le projet de loi soit retiré.

Qu'ils s'adressent dans l'unité à l'ensemble des fonctionnaires pour les alerter sur cette attaque majeure, faire connaître leur refus de participer et impulsent la mobilisation en déclarant :

« *Nous refusons de discuter de la liquidation du statut et des garanties des fonctionnaires, nous exigeons que le gouvernement retire ce projet et nous préparons la mobilisation pour l'affronter dans un combat centralisé!* ».

Voilà quelle est la responsabilité aujourd'hui des directions des fédérations de fonctionnaires FO, CGT et FSU si l'on veut véritablement empêcher une nouvelle défaite : ce sont des dispositions de combat qu'il s'agit de prendre.

Mais force est de constater que ce n'est pas ce qui s'est passé sur les retraites.

Il faut donc que les fonctionnaires prennent les choses en mains et qu'ils exigent des directions de leurs organisations syndicales qu'elles rompent toute participation aux concertations et exigent le retrait du projet de loi, qu'elles réunissent partout les personnels sur cette base.

Il faut leur imposer qu'elles réalisent le front unique pour affronter le gouvernement, marquer un coup d'arrêt à sa politique de liquidation de tous les acquis et de répression systématique contre le prolétariat et la jeunesse, ce qui ouvrirait la voie au combat pour chasser le gouvernement Macron-Attal.



On nous communique

49^e congrès du SNCS-FSU – Texte d'orientation du courant Front unique

Acte II de l'autonomie des universités, projet de loi Guerini, expérimentations du plan Gillet, criminalisation du soutien au peuple palestinien...

Le gouvernement Macron-Attal-Retailleau a lancé une guerre contre l'ESR, ses personnels et la jeunesse étudiante ;

il veut en finir avec les organismes de recherche, les universités publiques et les diplômes nationaux, les statuts des personnels, la liberté d'expression et les libertés académiques.

**Ce gouvernement est notre ennemi, la direction du SNCS doit se prononcer
pour le retrait de ses plans destructeurs et rompre toute concertation-coopération à leur propos**

Macron en guerre, mais de quelle guerre s'agit-il ?

Macron multiplie les discours martiaux. « *Nous sommes en guerre* », « *il nous faut passer à une économie de guerre* ». Pour que les marchands d'armes et les grands groupes capitalistes (agro-alimentaires, pétroliers, pharmaceutiques ...) puissent continuer à s'engraisser, il lui faut mettre toute l'économie au garde à vous, y compris la recherche et les formations, de la maternelle à l'université.

Il faut tailler dans les budgets sociaux : école, recherche, santé... Il faut faire la guerre aux chômeurs, à la jeunesse, aux travailleurs, à ce qui reste de leurs droits, de leurs acquis et de leurs libertés.

C'est avec une main de fer que le gouvernement Macron-Attal-Retailleau entend réduire au silence toute tentative d'opposition à sa politique de soutien indéfectible à l'État colonial d'Israël, qui se livre à l'extermination par les bombes et la famine des Palestiniens de Gaza, en criminalisant tout soutien au peuple palestinien, et ce particulièrement dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR).

L'acte II de l'autonomie des universités

C'est dans ce cadre que s'inscrit le plan d'acte II de l'autonomie des universités. Celui-ci vise à :

- en finir avec les organismes publics de recherche, le CNRS, l'INSERM, ... en les transformant en agences de programmes, sous la tutelle d'un « conseil présidentiel de la science » ;
- transférer leurs personnels et les labos sous la coupe des universités « chefs de file » et supprimer le statut de chercheur à temps plein ;
- transformer les universités en établissements qui n'auront plus rien d'universitaire : il s'agirait de les faire fonctionner comme des entreprises privées, vivant de leurs ressources « propres » sous la coupe d'intérêts privés, avec leurs diplômes maison, des frais d'inscription dérogatoires, disposant à leur gré de leur patrimoine immobilier et pouvant même recourir à des emprunts ;
- briser les statuts pour que ces universités-entreprises deviennent « autonomes », non seulement dans leur financement, mais aussi dans la gestion de leurs personnels (recrutement, carrières, rémunérations et licenciements).

Cependant, Attal l'a proclamé haut et fort le mardi 19 mars devant l'Assemblée nationale : « *l'autonomie de l'enseignement supérieur, ce n'est pas et ce ne sera jamais une autonomie des valeurs républicaines* ». Il veut faire de « *la lutte contre ceux qui en veulent à nos principes républicains, le cœur des contrats que nous signons avec les universités, avec les écoles* ».

Dans l'ESR, les libertés académiques et la liberté d'expression piétinées à propos de la Palestine : un recul historique

C'est donc au nom du « *respect de la loi et les principes de la République* » que, le 2 mai, la Ministre S. Retailleau a sommé les présidents d'université de ne pas « *avoir la main qui tremble* » et de maintenir l'ordre dans leurs établissements. Elle rappelait sa lettre-circulaire du 9 octobre où elle leur donnait consigne de s'aligner sur la politique de « *solidarité* » totale du gouvernement français avec l'État d'Israël. Il s'agit d'une remise en cause historique des libertés académiques et d'expression dans l'ESR, socle indispensable à ses missions de développement du savoir et de la formation d'un esprit critique.

Sous le prétexte d'une prétendue lutte contre l'antisémitisme et contre « *l'apologie du terrorisme* », cette circulaire a instauré une véritable police de la pensée à l'université, dans la recherche, avec intimidations, diffamations et restrictions de la parole scientifique, interdiction de la moindre manifestation pro-palestinienne et des poursuites contre les défenseurs de la cause palestinienne.

Malgré ce climat de chasse aux sorcières, plus de 2 000 étudiants et universitaires ont signé un appel « *pour l'arrêt immédiat de la guerre génocidaire* » d'Israël contre le peuple palestinien et pour « *le boycott académique visant les institutions académiques israéliennes complices de la violation des droits des Palestiniens* ». Dernièrement, une lettre à A. Petit, PDG du CNRS, pour que le CNRS rompe toutes collaborations scientifiques avec Israël et ses institutions recueillait aussi plus de 1 500 signatures.

Qu'attendent les directions syndicales de l'ESR pour reprendre à leur compte ces appels et organiser le combat pour réaliser le boycott académique de l'État d'Israël ?

C'est la responsabilité de notre congrès de rompre le silence coupable du SNCS. Notre syndicat n'a jamais véritablement condamné, encore

moins combattu, ces atteintes aux libertés académiques, tout comme il n'organise pas une véritable défense des chercheurs poursuivis qui commencerait par exiger la levée immédiate de ces poursuites administratives et judiciaires. Et notre syndicat ne dénonce pas plus le massacre des masses palestiniennes, ou seulement du bout des lèvres.

Mi-novembre, un appel pour défendre la liberté d'expression sur la Palestine, et dénonçant la circulaire Retailleau du 9 octobre, recueillait près de 1 500 signatures. Or, aucune des directions syndicales de l'ESR n'a encore exigé son retrait. Aujourd'hui, la Ministre se croit autorisée à aller encore plus loin. Dans son discours du 2 mai, elle annonce « *qu'à la rentrée un nouveau système de signalement [des actes à caractères antisémites, ndlr] sera mis en place dans DIALOGUE* », l'application avec laquelle les labos centralisent chaque année leurs demandes de moyens humains et financiers. Des « *référénts racisme et antisémitisme* » et des « *cellules* » de surveillance devront aussi quadriller les universités : un véritable maccarthysme à la française.

C'est la responsabilité de notre congrès d'exiger le retrait de la lettre-circulaire Retailleau du 9 octobre et de tout son dispositif de chasse aux sorcières contre les opposants à la politique du gouvernement Macron. C'est la condition indispensable pour interdire à ce gouvernement d'institutionnaliser la suppression de nos libertés académiques et d'expression dans le projet de loi acte II de l'autonomie en préparation.

Le nouveau projet de loi de saccage des statuts dans la Fonction publique

Le plan d'autonomie de Macron exige de dynamiter tous les statuts des personnels. C'est pourquoi il faudra en passer par une loi que la ministre a annoncé pour le second semestre 2025, c'est à dire après l'adoption du projet de loi Guerini planifié pour fin 2024. Au programme, la destruction des catégories, des corps (qui permettra de liquider le statut de chercheurs à temps plein et généraliser la modulation de service à tous les étages), que soit généralisées les rémunérations et les carrières au mérite et le licenciement pour les agents récalcitrants. Bref, il s'agit de liquider toutes les garanties statutaires, l'indice salarial commun à toutes les FP et donner tout le pouvoir aux « employeurs » dans la « gestion des ressources humaines » jusqu'à leur faciliter les licenciements pour soi-disant « *insuffisance professionnelle* ». Ces derniers sont actuellement très rares mais le CNRS détient le triste record d'avoir un taux 3 fois plus élevé que la moyenne sur la Fonction publique d'État.

Loin de s'opposer à ce projet, la direction nationale du SNCS est allée jusqu'à cautionner le salaire au mérite en incitant les chercheurs, qui la refusaient massivement, à faire la demande de la C3 du RIPEC, la part au mérite par excellence (communiqué du 31.01.2024 sur la « *revalorisation des rémunérations* »).

Un communiqué de la FSU, au lendemain de la « concertation » du 9 avril annonce que Guerini a présenté les « *axes du nouveau projet de loi de saccage du statut qu'il fomenté* ».

Puisque la direction de la FSU connaît le but du gouvernement, **alors une conclusion s'impose : aucune concertation avec le gouvernement sur son « nouveau projet de loi de saccage du statut ! ».**

Car accepter de poursuivre les concertations avec le gouvernement sur son projet de saccage du statut signifierait être son complice dans son projet destructeur.

Expérimentations et dialogue social pour préparer le projet de loi de l'acte II de l'autonomie

En attendant cette loi sur l'acte II de l'autonomie, le gouvernement veut que les établissements aillent au bout de l'application de l'acte I, en utilisant tout l'arsenal de mesures déjà mises en place par les contre-réformes antérieures : l'ANR et ses appels à projet, la LRU et ses transferts de compétences, l'ordonnance de 2018 créant les établissements expérimentaux (EPE), la LPR et ses moult emplois précaires, ses rémunérations au mérite, l'évaluation par le HCERES, les Contrats d'Objectifs et de Performance (COMP)...

Dès septembre, 17 expérimentations ont été lancées pour tester « *les mesures de simplification* » du plan Gillet entre les organismes de recherche et les universités, pour fusionner les services de gestion et mettre en place des plateformes communes. Toutes les universités sont sous pression pour accélérer leur processus de transformation-destruction en établissements expérimentaux (EPE) pour devenir de « Grands établissements » (GE) qui dérogent au code de l'éducation.

Concernant l'acte II de l'autonomie, 7 universités pilotes viennent d'être désignées pour en tester les mesures.

Pour la ministre : « **Le travail ne fait que commencer. Nous allons le conduire en dialogue constant avec France Universités et les conférences d'écoles [et avec le HCERES, le gendarme de l'évaluation], tout autant, avec les représentants syndicaux et les organisations représentatives des étudiants que je rencontrerai le 9 avril** » (discours du 26 mars).

« *Acte II de l'autonomie : droit dans le gouffre* ». C'est en ces termes que ce plan a été qualifié par les syndicats de la FSU de l'ESR (SNCS, SNESUP, SNASUB) dans leur intervention liminaire au CNESER du 16 avril. Alors pourquoi ajoutent-ils que « *des négociations [sont] nécessaires, pour ne pas dire vitales* » ? Qu'y a-t-il de « *vital* » à discuter ? La profondeur du gouffre ? La vitesse à laquelle il faut s'y précipiter ?

Les travailleurs de l'ESR ont besoin que leurs syndicats jouent leur rôle et rompent avec l'hypocrisie du dialogue social

Macron dans son discours du 7 décembre a joué au bravache : « *La ministre m'a interdit de prononcer le mot "statut"* », « *ça va être tout de suite la bronca, tout le monde va se mettre en travers, on n'arrivera à rien faire !* ». Et c'est bien pour cela que la ministre a besoin d'associer les organisations syndicales, car c'est là le cœur de l'attaque du projet du gouvernement. Ce dont elle a besoin, c'est d'avoir les dirigeants syndicaux le plus longtemps possible autour d'une table face à elle plutôt que de les voir organiser le combat pour empêcher que ses plans

dévastateurs se mettent en place. Et que répond la direction nationale de notre syndicat ?

Depuis la publication en juin du rapport de commande Gillet, la feuille de route du gouvernement dans l'ESR est connue, mais pour notre direction, il ne s'agit que de « propositions » en discussion. Le communiqué du SNCS du 27 février sur les coupes budgétaires qui ciblaient particulièrement les organismes de recherche, prélude à leur démantèlement annoncé, affirme que « ces coupes sont en totale contradiction avec les annonces du président de la République dans son discours du 7 décembre 2023 » ! « **soit un pas en avant puis trois pas en arrière de LPR** ». **Voilà comment, en quelques lignes**, réhabiliter et le violent discours de Macron et la LPR !

En décembre dernier, la direction nationale du SNCS a fait voter par un congrès extraordinaire de profondes modifications dans les statuts de notre syndicat, lui faisant abandonner dans son intitulé le terme « chercheurs », et ce au moment où leur statut et leur métier sont ouvertement menacés.

Ce 49ème congrès du SNCS sera le premier où les sections locales, qui constituent la base militante du syndicat, seront dépouillées d'une partie de leurs délégués au profit d'autres types d'instances syndicales sans implantation auprès de ceux que le syndicat doit défendre. C'est en rupture avec la tradition syndicale qui veut que la totalité des délégués soient désignés par les AG des sections locales sur la base d'une discussion sur le bilan de l'activité et l'orientation du syndicat.

Malgré un contexte difficile, ces sections syndicales gardent un rôle moteur dans les luttes telles que celles contre la LPR et son protocole. Elles sont le vecteur incontournable de toute mobilisation contre les violentes attaques en cours contre l'ESR : pour y faire front, les personnels ont besoin que leur syndicat, le SNCS, se mette à leur service.

Il n'y a pas de fatalité. Rejeter ces concertations, exiger le retrait de ces plans destructeurs, c'est œuvrer pratiquement à créer les conditions pour affronter ce gouvernement. C'est la seule issue positive.

Cela signifie que notre congrès doit se prononcer clairement :

- **pour l'arrêt immédiat de toutes les expérimentations et la marche forcée à « l'autonomie » ;**
- **contre l'acte II de l'autonomie des universités, contre toute forme d'expérimentation et refuser toute discussion sur ce terrain ;**
- **pour le retrait du projet de loi Guerini de saccage du statut de la fonction publique ;**
- **pour le retrait de la circulaire Retailleau et de toutes les mesures entravant les libertés académiques et la liberté d'expression dans l'ESR !**

Et en conséquence,

- **pour la rupture de tout dialogue social sur ces plans.**

Telle est l'orientation que défend le courant Front Unique.

La préparation du congrès est le seul moment où notre courant peut s'adresser à tous les syndiqués. Nous vous appelons à soutenir notre orientation en votant, et en appelant à voter, pour le texte d'orientation Front Unique.

Front unique appelle à voter contre le rapport d'activité de la direction sortante.

Le 5 mai 2024

----- ☞ -----

11^e Congrès national du SNASUB-FSU (13-17 mai 2024)

***Motion présentée par le courant Front unique :
Pour la rupture des concertations sur les projets Guerini***

Les projets de réforme de la Fonction publique présentés par Stanislas Guerini constituent un saccage complet du statut de la Fonction publique.

Le Congrès du Snasub en exige le retrait.

Il se prononce pour que la FSU rompe sa participation aux concertations engagées par Guerini pour faire passer sa réforme.

Il se prononce pour que la FSU refuse de signer l'accord que le ministre entend soumettre aux organisations syndicales avant l'été.

(Résultat du vote : Pour : 17 / Contre : 46 / Abstentions : 29)

----- ☞ -----

**Motion « Nouvelle-Calédonie » présentée par le courant Front unique
au Conseil départemental de la FSU34 (16 mai 2024)**

Le gouvernement a clairement décidé d'accentuer sa politique coloniale en Nouvelle-Calédonie.

Il y a imposé le 3^e référendum le 12 décembre 2021 en pleine pandémie alors que les organisations kanak avaient appelé à son boycott.

Il vient de faire voter à l'Assemblée nationale la loi de réforme constitutionnelle modifiant le corps électoral pour minorer le poids politique du peuple kanak.

Le Cdfd de la FSU34 se prononce pour l'abrogation de la loi de réforme constitutionnelle.

Il exige :

- le retrait des troupes de répression (RAID, GIGN, armée) et l'arrêt de l'état d'urgence ;
- l'arrêt des poursuites contre les Kanaks légitimement mobilisés et l'arrêt des assignations à résidence
- que justice soit rendue aux Kanaks tués par des colons.

Pour : 8 / Contre : 11 / Abstentions : 2

----- ✂ -----

**Projet de loi Guerini
Motion du lycée Virlogeux, Riom, 63**

Les personnels réunis sur l'HMI du 16 mai au lycée Virlogeux de Riom, ayant pris connaissance des objectifs de la concertation sur le projet de loi Guerini, considèrent qu'il s'agit d'une attaque frontale contre le statut de fonctionnaire :

- la liquidation des catégories ouvre la porte au paiement à la mission, en liquidant le rapport entre la qualification, les concours et le niveau de rémunération ;
- la fin de la définition d'une grille commune à tous les fonctionnaires, ouvrant sur la possibilité de rémunérations définies ministère par ministère, métier par métier ;
- l'introduction du mérite et de primes individuelles et collectives, pour aller vers l'individualisation ;
- procéder à des licenciements pour manquement professionnel en garantissant une moindre protection aux fonctionnaires.

La concertation a commencé, le gouvernement entend faire signer un accord de méthode avant le mois de juillet, et présenter la loi à l'automne.

La FSU caractérise le projet comme un saccage du statut de fonctionnaire... comment est-il possible de continuer à discuter avec le gouvernement sur ce terrain ?

Dans ces conditions nous nous adressons aux fédérations de fonctionnaires : quittez sans délai la concertation avec le gouvernement sur le projet de loi Guerini.

Le projet de « réforme » sur le recrutement des enseignants est dans la même logique de déqualification professionnelle, les syndicats de l'enseignement doivent donc en exiger le retrait et quitter la concertation spécifique.

Unanimité des 15 présents

----- ✂ -----

Motion adoptée unanimement par le Conseil syndical du SNUipp34 le 2 mai 2024

Après sa loi d'août 2019, le gouvernement, avec le projet de loi Guerini, lance son 2^e acte contre le statut de fonctionnaire. C'est à juste titre que la FSU qualifie ce projet de saccage du statut.

Aussi le CS du SNUipp34 s'adresse à la direction de notre fédération pour qu'elle refuse de discuter du projet de saccage de Guerini et qu'elle en exige le retrait pur et simple.



En France, combattre l'escalade guerrière des puissances impérialistes en Ukraine, c'est combattre pour le front unique des organisations du mouvement ouvrier pour mettre en échec le feu roulant des attaques anti-ouvrières du gouvernement Macron-Attal

Les déclarations martiales de Macron

Le 26 février, à l'issue d'une conférence internationale de « soutien à l'Ukraine », Macron a fait la déclaration suivante :

« Il n'y a pas de consensus aujourd'hui pour envoyer de manière officielle, assumée et endossée des troupes au sol. Mais en dynamique, rien ne doit être exclu. Nous ferons tout ce qu'il faut pour que la Russie ne puisse pas gagner cette guerre ».

Il a été immédiatement désavoué par Scholz et Biden. Scholz a déclaré qu'il n'y aurait pas de soldats allemands sur le sol ukrainien. Biden a indiqué que « l'Ukraine nous réclame des armes, pas des soldats ».

La position de la première puissance impérialiste mondiale, comme celle de la puissance dominante en Europe, consiste à dire : « aujourd'hui nous ne franchirons pas ce pas dans l'escalade guerrière ». Ce serait en effet un pas décisif : la présence de troupes de pays affiliés à l'OTAN signifierait sous une forme ou une autre la marche à la généralisation de la guerre inter-impérialiste, le passage d'une guerre

inter-impérialiste par procuration (du côté occidental) à une confrontation directe avec les conséquences apocalyptiques auxquelles conduit la technologie militaire d'aujourd'hui.

Par ailleurs, les États-Unis comme l'Allemagne ne manquent jamais de faire remarquer que l'impérialisme français a la voix forte mais des bras malingres. L'« aide à l'Ukraine » venant de France depuis février 2022 est de 640 millions d'euros contre 42,2 milliards pour les USA, 17,7 milliards pour l'Allemagne, 9,1 milliards pour la Grande-Bretagne, plus de 8 milliards pour le Danemark. Dans l'UE, Macron, parce qu'il soutient les capitalistes français du secteur agricole, plaide pour la limitation des importations agricoles d'Ukraine, ce qui lui a valu quelques remarques sarcastiques de Scholz quant à la solidarité effective avec l'Ukraine. Alors certes, Macron, Attal ont annoncé un engagement de 3 milliards d'aide à l'Ukraine (sur lequel l'Assemblée nationale a été amenée à se prononcer... alors que Macron l'avait déjà signé !) mais nul ne sait exactement où le gouvernement va trouver les dits milliards.

Les puissances impérialistes occidentales ne peuvent accepter une victoire de l'impérialisme russe

En cela, les déclarations de Macron s'apparentent à des rodomontades. Il n'en reste pas moins que même si la perspective immédiate n'est pas celle de l'intervention par des troupes au sol des puissances impérialistes occidentales, l'intensification de l'« aide à l'Ukraine » est, elle, immédiatement à l'ordre du jour. « Tout faire pour que la Russie ne puisse gagner cette guerre », c'est bel et bien là l'objectif commun des dites puissances. Certes pour les États-Unis, l'ennemi principal est la Chine. Mais précisément une victoire de la Russie, ou même une demi-victoire entérinant la conquête des 20 % de territoire ukrainien occupé, constituerait un encouragement pour le régime chinois et ses vues sur Taiwan. Certes, les pays de l'ouest de l'Europe n'ont pas à redouter que les troupes russes arrivent aux portes de Berlin ou de Paris alors même qu'elles n'ont pu aller jusqu'à Kiev. Mais une victoire russe, outre le fait qu'elle priverait les capitalistes de ces pays du marché juteux ukrainien, de sa main-d'œuvre à vil prix, augmenterait la force d'attraction de l'impérialisme russe à l'est de l'Europe et constituerait un puissant facteur de dislocation de l'Union européenne.

Mais au-delà de l'accord sur la volonté d'empêcher la Russie de gagner la guerre, au-delà des bruyantes déclarations de soutien à Zelenski, dans tous les pays

impérialistes, il y a discussion sur ce que signifie précisément : empêcher la Russie de gagner la guerre. S'agit-il d'obtenir le refoulement de l'armée russe en deçà des frontières de 2004 (ce qui inclurait la reconquête de toute la partie est de l'Ukraine, du Dombass et de la Crimée), comme le clame Macron derrière Zelenski ? Ou bien juge-t-on cet objectif parfaitement utopique et s'agit-il plus modestement d'empêcher la Russie d'avancer davantage, de contenir sa progression et, sur cette base, d'ouvrir des négociations avec Poutine ? Telle est la position ouvertement affirmée par le chef de file des députés du SPD allemand, Rolf Mützenich de fait soutenu par Scholz.

Il ne fait en réalité que reprendre les conclusions de la réunion de l'OTAN de Vilnius de juillet 2023, où, au grand dam de Zelenski, les principales puissances impérialistes occidentales, à commencer par les États-Unis et l'Allemagne, avaient reporté sine die l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. *Le Monde* du 12 juillet 2023 en rendait ainsi compte : « l'Ukraine recevra une invitation à les rejoindre "lorsque les alliés l'auront décidé et que les conditions seront réunies", sans pour autant détailler quels sont ces paramètres. »

PS, PCF, NPA Poutou Besancenot alignés, chacun à sa manière, derrière Macron

L'enjeu de la guerre en Ukraine est présenté non seulement par les médias aux ordres, mais aussi par les dirigeants des organisations se réclamant du mouvement ouvrier, jusqu'à certaines organisations étiquetées à l'« extrême gauche » en France (le NPA, par exemple), comme la lutte pour la défense de l'« indépendance de l'Ukraine », du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », de la défense de « nos » valeurs, celles de la démocratie contre la tyrannie de Poutine. Comme on le verra plus bas, il en va de même des directions des organisations syndicales. Ils ne font que reproduire le discours officiel des représentants du gouvernement. « *Défendre l'Ukraine face à l'agression russe, c'est à la fois la défense de nos valeurs - la démocratie, la liberté - mais aussi de nos intérêts, ceux de l'Europe, de la sécurité du continent européen, mais aussi ceux de nos partenaires américains* » C'est une citation (datant de janvier) parmi mille du député Renaissance Haddad. On le remarquera : la défense de « nos valeurs » - quelle chance ! - coïncide avec celle de « nos intérêts ».

Le PS n'est pas en reste. Il republie la déclaration faite au lendemain de l'invasion russe : « *La démocratie va gagner la guerre* » en se prononçant pour l'adhésion de l'Ukraine à l'UE et à l'OTAN. Le candidat bourgeois que le PS soutient aux européennes, Glucksmann, quant à lui, reproche violemment à Macron de ne pas en avoir fait assez et assez tôt, réclame à cors et à cri le passage à l'« économie de guerre »

Le PCF ne va pas jusque-là. Il rejette formellement l'adhésion de l'Ukraine à l'UE et à l'OTAN, tout en

réaffirmant à tout instant son soutien à l'Ukraine, à sa « souveraineté », au « droit international » et à l'ONU, et ne manque pas de rappeler son soutien aux prises de position de Macron immédiatement consécutives au 22 février 2022. Il faut sans doute réserver un sort particulier au NPA Besancenot-Poutou. Le NPA n'a pu trouver accord avec LFI pour un strapontin sur la liste de cette dernière aux élections européennes. LFI comme le PCF est opposée à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE et à l'OTAN (voir plus bas). C'est sur ce point que le NPA a renoncé à la liste commune. Pour le NPA Besancenot-Poutou, il faut se prononcer pour l'adhésion de l'Ukraine à l'UE. Suite à la rencontre avec LFI, il explique : « *Nous pensons qu'une telle position de refus (ndlr : celle de LFI) pourrait renforcer les courants les plus réactionnaires et leurs politiques qui visent à transformer l'Europe en forteresse assiégée. De plus, ce refus [quant à l'adhésion de l'Ukraine à l'UE] ne répond pas à la demande des courants progressistes ukrainiens qui cherchent des points d'appuis dans la guerre contre Poutine.* »

Ainsi pour le NPA, la défense de l'« indépendance » et la « souveraineté » de l'Ukraine passe par son adhésion à l'UE, association des gouvernements bourgeois de 27 pays européens dont il n'est plus à démontrer que sur tous les terrains c'est une association entièrement dédiée à la liquidation des droits ouvriers, à la chasse aux travailleurs immigrés, au développement à tout crin du militarisme. Politiquement, il est difficile de tomber plus bas que le NPA !

La position de LFI et de Mélenchon :

« *Il est tout à fait clair que je me situe du côté de M. Zelensky contre M. Poutine* »

Mais qu'en est-il de la position réelle de LFI sur la guerre en Ukraine ? Le 12 mars, LFI comme le PCF a voté contre l'accord bilatéral de sécurité avec l'Ukraine. Commençons par noter que ce vote est en lui-même une mascarade. L'accord avait déjà été signé par Macron et l'Assemblée nationale n'avait pas le pouvoir de remettre en cause cette signature : un concentré des institutions de la V^e République !

Pourquoi LFI a-t-elle voté contre ? Parce que, tout comme le PCF, LFI est formellement contre l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN et à l'UE. Cette position n'a rien de révolutionnaire. Elle est en réalité largement partagée dans les cercles dirigeants de l'impérialisme, hormis Macron lui-même (voir plus haut). D'ailleurs, il s'agit bien de contester l'entrée de l'Ukraine dans l'OTAN, pas de contester l'adhésion de la France à l'OTAN.

Mais pour le reste, et les dirigeants de LFI eux-mêmes insistent, LFI se tient entièrement du côté des puissances

impérialistes occidentales dans leur guerre en Ukraine. C'est clair lorsque Mélenchon indique dans *Le Monde* du 25 mars qu'il se situe « *du côté de M. Zelenski contre M. Poutine* ». Il ne s'agit pas d'une position purement théorique, mais d'un soutien pratique matérialisé en particulier par le vote de toutes les livraisons d'armes à l'Ukraine, de toutes les sanctions contre la Russie. Ruffin, sans risquer d'être contredit par Mélenchon ou Bompard, le revendique sans détour : « *Depuis deux ans, toute la gauche vote oui au Parlement européen, à l'Assemblée nationale, sur tous les textes qui sanctionnent la Russie, sur tous les envois d'aide militaire et civile à l'Ukraine ... (...) « Bâtir en Europe notre propre sécurité, notre dissuasion (...) Que l'on commence, tout bêtement (sic !), par l'industrie de guerre.* »

Telle est la position réelle de LFI : totalement alignée derrière les intérêts de l'impérialisme français.

À propos de la défense de la « démocratie »

Sur les enjeux de la guerre, et face à l'unanimité des forces politiques en soutien à l'intervention en Ukraine, il faut donc remettre les choses à l'endroit. S'agirait-il de la lutte de la « démocratie » contre la « dictature » ? Certes, nul ne

nie sérieusement que le régime de Poutine constitue un épouvantable régime de tyrannie totalitaire : enfermement et assassinat de tous les opposants politiques, bâillonnement total des médias, violente répression des manifestations.

Mais qu'en est-il du régime de Zelenski ? Le journal *Le Monde* indiquait récemment que toutes les chaînes de télévision à Kiev sont condamnées à reprendre les mêmes communiqués officiels du pouvoir sur la situation sur le front. La littérature russe, hormis quelques classiques du siècle dernier, est interdite à la vente. Si les élections ont revêtu en Russie ce caractère grotesque pour afficher un soutien total à Poutine, en Ukraine, elles ont été repoussées sine die.

Le gouvernement Zelenski s'applique à liquider toutes les maigres garanties du code du travail. La « réforme du code du travail » a vocation à s'appliquer y compris après la fin de la guerre. On ne peut accuser *Inprecor*, revue internationale du courant dont le NPA est le représentant français, d'exagérer la violence de l'attaque. C'est *Inprecor* qui le dit en date du 13 février : « *Le projet de nouveau Code du travail ukrainien récemment publié par le gouvernement représente la plus grande attaque contre les droits des travailleurs depuis la période de la loi martiale.* ». *Inprecor* donne quelques exemples : *Des millions de personnes employées sous contrat de travail risquent de perdre leur protection contre le licenciement et leur capacité à résister aux actions arbitraires de leurs employeurs. Les auteurs cherchent à perpétuer les restrictions "temporaires" des droits de la période de guerre, offrant aux Ukrainiens la possibilité d'endurer l'injustice même après la victoire. Des dispositions distinctes légaliseront des pratiques honteuses telles que le licenciement pour divulgation de secrets commerciaux, la journée de travail de 12 heures ou l'interruption inopinée des vacances. Si le Code est adopté cette année, il entrera en vigueur en 2025 (article 1 des dispositions finales et transitoires)... la loi offre aux employeurs une possibilité extrêmement pratique d'introduire une réorganisation sommaire du temps de travail (article 88), où il est permis de travailler, par exemple, une année de temps de travail sur une période plus courte. Dans ce cas, le travail peut*

durer jusqu'à 12 heures par jour. Il suffit d'« informer les représentants des travailleurs ». En matière de temps de travail, l'employeur décide de la durée des équipes (article 84), des horaires de travail (article 88), des horaires des équipes (article 90), etc. l'employeur peut licencier un salarié pour des "raisons économiques" abstraites, moyennant un préavis de 60 jours (si le contrat de travail est conclu pour une période inférieure ou égale à quatre mois, un préavis de cinq jours s'applique). Parmi les garanties accordées aux salariés en cas de résiliation du contrat de travail à l'initiative de l'employeur (article 74), il n'y a pas d'interdiction de licenciement pendant les vacances ou les congés de maladie. Les travailleurs ayant des enfants âgés de plus d'un an et demi peuvent être licenciés pour des motifs généraux, ce qui réduit considérablement le niveau des garanties par rapport à l'actuel article 184 du Code du travail. »

Il n'est pas utile d'en évoquer davantage. Notons au passage que la critique radicale faite par *Inprecor* du projet de Zelenski a pour limite le soutien du NPA au même Zelenski. Le reproche essentiel fait à ce projet est qu'il a été élaboré... sans la participation des dirigeants syndicaux : « *le projet a été rédigé à la hâte par un petit cercle d'auteurs sous la direction de la ministre de l'économie Yulia Svyridenko et de la députée du peuple Halyna Tretyakova [du parti de Zelenskyy], sans la participation de représentants syndicaux.* »

La politique « extérieure » de Zelenski est dans la continuité de sa politique « intérieure ». Il fut le premier à faire le déplacement en Argentine pour féliciter Milei, fraîchement élu, dont le programme anti-ouvrier et contre les libertés démocratiques est d'une violence inédite. Il s'est immédiatement positionné comme un soutien enthousiaste de l'entreprise de massacre de masse de Netanyaou à Gaza. Il faut décidément chausser des lunettes bien déformantes pour voir en Zelenski le défenseur de la « démocratie » contre la « dictature » !

À propos de l'indépendance de l'Ukraine

Il est tout à fait clair que les militants révolutionnaires se prononcent pour le droit à l'indépendance de l'Ukraine. Rappelons que dès le début de l'« opération spéciale », Poutine évoquant l'histoire s'en était pris violemment à la politique de Lénine et des bolcheviks qui, dès la prise du pouvoir, avaient accordé aux minorités non russes le « droit au divorce ». Ce qui n'empêche pas les propagandistes faussaires de l'impérialisme de présenter la politique de Poutine comme... la continuation de la politique des bolcheviks ! Dans les premiers mois consécutifs à l'invasion par l'armée russe, c'est spontanément que le peuple ukrainien s'était dressé contre l'envahisseur. Rappelons par exemple la manifestation spontanée de milliers d'habitants de Kherson contre l'occupation russe alors que la ville était déjà dans les mains de l'armée russe. Toutefois, l'article de *CPS* n° 83 de juin 2022 le rappelle, cet élan a été immédiatement canalisé par le gouvernement Zelenski, et le prolétariat ukrainien non seulement n'en a pas pris la direction mais n'a même jamais eu d'expression indépendante. C'est toute la différence – si on veut faire une

comparaison historique – avec la Commune de Paris, qui voit le petit peuple de Paris se dresser contre l'envahisseur prussien, mais sous la houlette du prolétariat, de sorte que la Commune de Paris revêt immédiatement le caractère d'un gouvernement ouvrier et donc un contenu internationaliste.

Or le gouvernement Zelenski ne vise nullement à l'indépendance de l'Ukraine mais au contraire à la plus extrême dépendance de celle-ci par rapport aux puissances impérialistes occidentales. La mise à la disposition des fonds d'investissement occidentaux de la terre en Ukraine qui constitue un enjeu de première importance dans la lutte entre impérialisme russe et impérialismes occidentaux a été actée en 2021 par une loi dont l'adoption était la condition mise par le FMI pour continuer à prêter à l'Ukraine.

S'agissant de la réforme du code du travail évoquée plus haut, *Le Monde* en décembre 2023 indiquait déjà dans quelles conditions elle avait été élaborée : « *La perspective de la fin de la guerre semble encore lointaine, la mobilisation pour la reconstruction de l'Ukraine est déjà*

enclenchée... Une soixantaine de délégations gouvernementales, un millier de participants au total, en ont discuté le 4 juillet à Lugano (Suisse). L'ampleur du chantier s'annonce considérable tant les dégâts matériels et humains sont majeurs, avec les cortèges de blessés au combat et lors des bombardements aveugles sur le pays, et les centaines de milliers de réfugiés... Le principal conseiller économique du président ukrainien est un brillant économiste, professeur à l'université de Cambridge, Alexander Rodnyansky, fils du fondateur de la chaîne qui fit connaître le comédien Zelensky au grand public. Dans une interview au Guardian au mois d'octobre, il ne cache pas que l'Ukraine doit devenir attractive par un vaste programme de privatisations et une remise à plat du droit du travail. »

C'est donc directement au cœur des officines des

puissances impérialistes que s'élabore la politique de Zelenski.

Quel que soit le camp vers lequel on tourne son regard, il n'est en réalité nullement question ni de la souveraineté ni de l'indépendance réelle de l'Ukraine. Dans le cas de la victoire de l'impérialisme russe, il s'agira de la colonisation pure et simple par annexion d'une large part du pays. Dans le cas d'une victoire du camp occidental, de la transformation de l'Ukraine en semi-colonie des puissances occidentales. Il faut ajouter dans tous les cas : le prolétariat ukrainien, comme du reste le prolétariat russe, devront payer la note faramineuse de la « reconstruction ». Il n'y a pas d'issue en dehors de la prise du pouvoir par le prolétariat, si lointaine qu'apparaisse aujourd'hui cette perspective. Il n'y a pas d'indépendance de l'Ukraine en dehors des États-Unis socialistes d'Europe.

À propos du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

Les puissances impérialistes occidentales agitent avec beaucoup d'insistance le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », s'agissant particulièrement de l'Ukraine. L'Internationale communiste de Lénine et Trotsky avait inscrit ce droit dans son programme. Il avait alors d'abord un contenu anti-impérialiste. Il signifie le soutien inconditionnel aux peuples qui combattent le joug colonial. La reprise de ce mot d'ordre par les puissances impérialistes a à l'inverse un contenu frauduleux. Lorsque Wilson, représentant de l'impérialisme US, se pare de ce mot d'ordre lors de la création de la Société des nations – cette « caverne de brigands », pour citer Lénine - à l'issue de la première guerre mondiale, il a d'abord une fonction politique dans le cadre des rivalités inter-impérialistes : chasser les vieilles puissances coloniales (essentiellement la France et la Grande-Bretagne) des pans entiers de la planète qu'elles colonisent... pour leur substituer la domination du jeune et vigoureux impérialisme US.

Dès 1916, Lénine dénonce cette mystification : « Car la bourgeoisie des nations opprimées convertit constamment les mots d'ordre de libération nationale en une mystification des ouvriers : en politique intérieure, elle exploite ces mots d'ordre pour conclure des accords réactionnaires avec la bourgeoisie des nations dominantes (...); en politique extérieure, elle cherche à pactiser avec

des puissances impérialistes rivales pour réaliser ses buts de rapine »

En 1922, Trotsky ne dira pas autre chose : « Le grand carnage impérialiste a introduit des changements décisifs dans la question. Durant la guerre, tous les partis bourgeois et social-patriotes firent jouer — mais à rebours — le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Par tous les moyens, les gouvernements belligérants s'efforcèrent d'accaparer ce mot d'ordre, tout d'abord dans la guerre qu'ils menèrent les uns contre les autres, puis dans leur lutte contre la Russie soviétique. L'impérialisme allemand exploita l'indépendance nationale des Polonais, des Ukrainiens, des Lithuaniens, des Lettons, des Estoniens, des Finlandais, des Caucasiens tout d'abord contre le tsarisme, ensuite, sur une plus large échelle, contre nous. En union avec le tsarisme, l'Entente réclamait l'« affranchissement » des peuples des confins de la Russie. »

Voilà qui éclaire parfaitement la politique actuelle des puissances impérialistes, à ceci près évidemment qu'il n'y a plus de Russie soviétique, mais une « guerre que les puissances impérialistes mènent les unes contre les autres » d'une part les puissances impérialistes occidentales, d'autre part l'impérialisme russe.

Au nom de l'« aide à l'Ukraine », la marche forcée au militarisme et à l'économie d'armement

Nous l'avons dit plus haut : quelles que soient leurs divergences sur le sens qu'ils donnent à la formule : « faire en sorte que la Russie ne gagne pas cette guerre », les puissances impérialistes s'accordent sur un point : il faut impérativement stopper l'avancée des troupes russes. Or la situation sur le champ de bataille n'est pas bonne pour l'armée ukrainienne. Le rapport de forces sur le terrain des troupes mobilisées est évidemment en faveur de la Russie. C'était déjà vrai de l'armée tsariste : la force de l'armée russe est dans la capacité des gouvernants d'envoyer indéfiniment de nouvelles troupes sur le terrain, troupes sacrifiées cyniquement au cours d'offensives meurtrières.

Mais le rapport de force en termes de munitions n'est pas meilleur. L'armée ukrainienne manque d'obus. Si dans certains domaines elle dispose d'une supériorité technologique qui lui est conférée par l'envoi de matériel d'origine occidentale – ce qui explique les quelques succès dans la destruction de navires et d'équipements russes dans la mer Noire -, il en va autrement dans la guerre de tranchées qui prévaut sur le front.

La guerre en Ukraine n'est qu'une des manifestations d'une tendance générale de la situation mondiale, celle à l'augmentation considérable des tensions inter-impérialistes : intimidations et provocations autour de

Taiwan, « incidents » répétés en mer de Chine, guerres et conflits armés en Afrique subsaharienne, dans la Corne de l'Afrique et au Soudan, en Lybie, et récente escalade d'Israël contre l'Iran. Le plus souvent, se trouvent directement ou indirectement impliquées des puissances impérialistes. L'origine de ces tensions est au bout du compte à rechercher dans l'âpre concurrence sur le marché mondial des principales puissances impérialistes, en premier lieu les États-Unis et la Chine. La politique est de l'économie concentrée, et selon la célèbre formule de Clausewitz : « *La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens* ». C'est le ministre allemand de la

défense qui justifiait la réforme de l'armée allemande en déclarant : « *Il faut se préparer à la guerre* ». Même si sans doute, la généralisation de la guerre inter-impérialiste n'est pas une menace immédiate pour les semaines ou même les mois qui viennent, le ministre allemand nous rappelle à cette vérité élémentaire : l'impérialisme, c'est la guerre ! Voilà qui explique l'augmentation massive des budgets militaires de toutes les puissances impérialistes et aussi des pays qu'elles vassalisent peu ou prou. Selon Statista, entre 2020 et 2022 l'évolution des budgets militaires est la suivante :

Pays	Montant 2020 (en milliards de dollars)	Montant 2022 (en milliards de dollars)	Augmentation en %
États-Unis	682,3	835,2	22 %
Chine	221	278,1	26 %
Inde	63,9	82,3	29 %
Russie	54,1	77,5	43 %
Arabie saoudite	50,2	71,4	42 %
Royaume-Uni	51,9	65,2	26 %
Allemagne	46,3	53,1	15 %
France	46,2	51	10 %

Nous ne disposons que des chiffres définitifs de 2022. Mais il est clair que le mouvement s'est considérablement accéléré depuis. Les 100 milliards programmés par l'Allemagne – dont on note que le budget militaire dépasse déjà celui de la France- et les plus de 400 milliards inscrits dans la loi de programmation 2024-2030 en France en témoignent, ce qui permet à Macron d'annoncer que le budget militaire français aura doublé au terme du quinquennat.

Mais s'agissant du matériel militaire, il faut répondre à la question : qui dépense ? Mais aussi à cette autre question : qui produit ? Or la réponse à cette question met à nu les véritables rapports de force. C'est à juste titre que l'IRIS (Institut des relations internationales et stratégiques) en 2022 faisait cette remarque de méthode : « *La supériorité stratégique dépasse largement le seul cadre de la dépense militaire et la puissance militaire n'est qu'un facteur de la puissance d'un pays et vice versa, c'est aussi la puissance économique, technologique et stratégique au sens de l'indépendance d'un pays qui détermine sa puissance militaire.* »

L'IRIS ici ne fait que retrouver la lumineuse démonstration d'Engels dans l'*Anti-Dühring* :

« *les épées ne poussent pas sur les arbres (...) la violence n'est pas un simple acte de volonté, mais exige pour sa mise en œuvre des conditions préalables très réelles, notamment des instruments, dont le plus parfait l'emporte sur le moins parfait ; (...) en outre, ces instruments doivent être produits, ce qui signifie aussi que le producteur d'instruments de violence plus parfaits, grossièrement parlant des armes, l'emporte sur le producteur des moins parfaits et qu'en un mot la victoire de la violence repose sur la production d'armes, et celle-ci à son tour sur la production en général, donc ... sur la "puissance économique", sur l'"état*

économique", sur les moyens matériels qui sont à la disposition de la violence. »

Or si l'on adopte ce point de vue de méthode, la comparaison est particulièrement cruelle pour les puissances impérialistes d'Europe. La nécessité d'amplifier l'« aide à l'Ukraine » a mis au jour la formidable dépendance des pays d'Europe en particulier par rapport aux États-Unis. D'ores et déjà, 80 % des munitions envoyées par les pays d'Europe sont des munitions importées, particulièrement des États-Unis eux-mêmes. En outre, il y a un écart abyssal entre ce qui est promis et ce qui est véritablement livré :

« *“Sur un million d'obus que l'Union européenne nous a promis, ce n'est pas 50% mais malheureusement 30% qui ont été livrés”, a lâché le président Zelenski lundi 26 février. Alors que la guerre en Ukraine est entrée dans sa troisième année, Kiev alerte à nouveau ses alliés européens sur les retards à répétition des livraisons de munitions promises. Les Vingt-Sept s'étaient engagés au printemps 2023 à fournir un million de munitions (principalement des obus de 152 et 155 millimètres) avant la fin du mois de mars. Cette promesse, qui avait suscité de grands espoirs au moment de son annonce, apparaît aujourd'hui impossible à tenir, selon l'aveu même du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. Fin janvier, le diplomate a admis que seulement 52% des munitions seraient délivrées à Kiev... Les capacités industrielles européennes “ont été réduites, à la fin des années 1990, aux besoins réels des armées (...) souvent impliquées dans des conflits asymétriques à l'étranger” caractérisés par un faible taux de consommation de munitions, souligne Gesine Weber, chercheuse au centre de réflexion German Marshall Fund of the United States (GMF) à Paris. “L'industrie européenne n'est pas prête à fournir une telle masse de*

munitions ou des armes lourdes en si peu de temps” ... *Les chaînes d'approvisionnement ne sont pas dimensionnées pour répondre à une telle demande. “C'est notamment le cas pour la poudre, les acides, les explosifs ou la potasse”,*

énonce le président de la commission des affaires étrangères, de défense et des forces armées au Sénat. » (France Info, 1^{er} mars 2024)

L'impérialisme français se bat bec et ongles pour conserver sa place

Quelle est, dans ce cadre, la place particulière de l'impérialisme français ? Les discours va-t-en guerre de Macron visaient à faire apparaître la France comme leader des pays qui en Europe, pour des raisons diverses, poussent à l'intensification du conflit avec la Russie. L'impérialisme français cherche désespérément à conserver une place à l'échelle mondiale, d'autant plus que dans son propre « pré carré » en Afrique, elle essuie défaite sur défaite. C'est sur le terrain du bellicisme que la France prétend concurrencer l'Allemagne à l'est de l'Europe, laquelle Allemagne, en témoignant les prises de positions de Scholz, est infiniment plus prudente. On se référera au refus de Scholz de fournir à l'Ukraine les missiles Taurus susceptibles d'intervenir jusqu'au pont qui relie la Russie à la Crimée annexée – sans pour autant prédire qu'il s'agit là d'une position définitive. Mais Macron a-t-il les moyens de ses ambitions ? Certes la France est le deuxième exportateur d'armes au monde. Mais pour l'essentiel, ce résultat est dû à l'exportation des Rafales qui, s'ils se vendent bien à l'extérieur de l'Europe (Inde, Égypte, etc.), ne trouvent guère preneurs en Europe. Le projet d'avion de combat commun franco-allemand fait du surplace depuis des mois, une bonne partie des pays européens préférant de loin l'importation de matériel

américain. Certes, la France dispose de l'arme nucléaire, d'autant plus vitale que l'on ne voit pas en dehors de cette possession ce qui justifie sa place de membre permanent du Conseil de sécurité, place héritée d'une situation historique révolue. Mais le Rafale et l'arme nucléaire cachent beaucoup de misère par ailleurs. L'armée française a une tradition d'armée coloniale, intervenant dans des conflits qui ne réclament pas un recours massif à des munitions et des armes telles qu'en exige une guerre de position comme celle qui a cours en Ukraine. Quelle manifestation plus claire de ces manques que la nécessité dans laquelle se trouve le gouvernement de rouvrir la seule usine fabriquant de la poudre à Bergerac qui avait été fermée en 2010 faute de commandes ? Tenter coûte que coûte de remédier à cette faiblesse ne relève pas d'une fantaisie de Macron. C'est une question de survie pour l'impérialisme français face à la concurrence des autres puissances impérialistes. D'où le plan pharaonique de « réarmement » de la France, au coût exorbitant, d'autant plus difficile à assumer qu'il intervient au moment où est révélée la situation désastreuse de la France, en particulier quant à la dette et au déficit public (voir les Notes éditoriales de ce bulletin).

L'« économie de guerre » du gouvernement Macron-Attal-Lecornu

Les Échos précisent : « “Dans les prochains mois, nous livrerons à l'Ukraine 150 drones, 100 munitions téléopérées et six canons Caesar, douze autres seront financés par la France. Nous produirons jusqu'à 3.000 obus par mois au profit de l'Ukraine”, a indiqué Gabriel Attal ce mardi lors du débat sur la guerre en Ukraine à l'Assemblée nationale. Des éléments qui illustrent à la fois l'engagement français mais aussi que ses moyens ne sont pas infinis (...) en 2022 et 2023, les pays occidentaux ont puisé dans leurs stocks pour livrer des armes à l'Ukraine. En 2024, ces stocks sont vides et il faut désormais produire davantage. C'est tout le travail engagé par les industriels depuis deux ans, sous la pression du ministre des Armées, Sébastien Lecornu. Problème : l'année en cours va rester difficile. Nexter est ainsi en train de passer d'une production de 1,5 à 2 canons Caesar par mois à 6 par mois, c'est en tous cas l'objectif qui sera atteint cet été, a indiqué récemment Nicolas Chamussy, son dirigeant (sur Radio Classique). La France en a d'ores et déjà livré 30 à l'Ukraine (+19 venant du Danemark), 78 autres devraient prendre la direction de Kiev cette année (prix unitaire : 4-5 millions d'euros). Certains sont déjà détruits.

Mais encore faut-il que des obus soient disponibles, et c'est là que les tensions de la chaîne de production se manifestent depuis des mois. Sur un élément précis : la poudre. Il en faut des quantités considérables, et il faut toujours en importer aujourd'hui de Suède, d'Allemagne et d'ailleurs. »

Ouest-France ajoute : « **Sébastien Lecornu, pour donner de la visibilité aux industriels et de la sécurité pour leurs investissements, devrait annoncer dans les jours à venir, selon nos informations, qu'en vertu des commandes passées en 2023, près de 100.000 obus de 155 restent à livrer. Et que, plus généralement, le total des commandes passées aux entreprises, y compris Airbus et Dassault, s'élève à 35 milliards d'euros. »**

Le chiffre est instructif. Il doit être comparé aux 20 milliards d'économie que Le Maire annonce comme une nécessité sur la seule année 2023 (dont 10 milliards ont déjà été adoptés par décret).

« Économie de guerre », réduction de la dette et des déficits – d'autant plus importants qu'il faut financer justement ladite économie de guerre : pour le gouvernement Macron Attal-Le Maire-Lecornu, une seule solution : le prolétariat paiera !

Comment peut être stoppée la marche à la guerre ?

Nous ne revenons pas ici sur l'orientation qui est celle des militants regroupés autour de « Combattre pour le socialisme », sur le combat contre la guerre d'extermination et de famine d'Israël à Gaza. À l'orientation des appareils dirigeants des syndicats, des PS et PC qui en appellent aux résolutions de l'ONU et aux gouvernements des puissances impérialistes occidentales pour qu'ils cessent d'envoyer des armes à Israël -ce qui revient à demander à ceux qui fournissent les incendiaires d'éteindre le feu - il faut opposer l'action militante visant à imposer aux dirigeants des organisations syndicales qu'ils organisent eux-mêmes le boycott effectif de l'envoi d'armes et plus généralement de marchandises à Israël à travers les corporations du prolétariat qui en ont le pouvoir : dockers, travailleurs des transports, des usines de fabrication d'armes et de munitions, etc.

Mais qu'en est-il de la guerre en Ukraine ? La guerre, sauf effondrement d'un camp, ne peut être arrêtée que par les masses elles-mêmes. Cela signifierait que les soldats des deux côtés du front rompent les rangs, tournent leurs fusils contre leurs propres généraux, fraternisent. Mais, dira-t-on, tant en Russie qu'en Ukraine nous en sommes loin.

Sans doute. Encore faut-il dire que les résistances à la continuation de la guerre tant en Ukraine qu'en Russie sont réelles. En Ukraine, à l'enthousiasme des premiers mois a succédé la recherche désespérée par la plus grande partie de la population d'éviter d'être envoyée au front : des centaines de milliers d'hommes ont quitté le pays, malgré la loi. Le trafic de faux papiers, de fausses attestations de diplômes, les divers procédés permettant d'y échapper (on échappe à la circonscription... si on épouse une femme handicapée, par exemple) se multiplient. Les flics de Zelenski font la chasse aux recrues forcées dans les transports en commun, aux abords des universités. Pour y échapper, nombre d'hommes limitent au maximum leurs sorties. Après des mois de résistance de la Rada (l'Assemblée nationale ukrainienne), Zelenski a réussi à imposer au forceps la modification de la loi qui fait passer le recrutement de 27 à 25 ans.

Pourquoi ce changement complet d'attitude ? Évidemment, l'hécatombe provoquée par la guerre (Zelenski annonce 31000 soldats tués, chiffre probablement très inférieur à la réalité) n'y est pas pour rien. Mais il faut ajouter que chaque jour, les masses ukrainiennes constatent que pendant que les soldats se font tuer au front, les profiteurs de guerre s'engraissent, la corruption prospère avec les pots de vin distribués à ceux qui sont chargés du commerce du matériel militaire. Zelenski a dû lui-même se séparer de ceux qui, dans son propre entourage, avaient trempé dans ces opérations. Bref ! Chaque jour, les masses se convainquent davantage que cette guerre n'est pas leur guerre, qu'elles servent de chair à canon pour les intérêts de la bourgeoisie ukrainienne et derrière elle, des puissances impérialistes.

En Russie même, les médias occidentaux veulent faire croire que le peuple russe est tout entier derrière Poutine. C'est là une campagne parfaitement intéressée. Les puissances impérialistes comme le gouvernement Zelenski anticipent l'après-guerre et leur intention d'accabler le peuple russe de la future dette de guerre. Pour ce faire, il

faut rendre le peuple russe collectivement responsable de la guerre.

Il est pourtant incontestable qu'une fraction significative de la population russe s'oppose à la continuation de la guerre, en particulier dans la jeunesse urbaine. En l'absence de toute force significative organisée dans le prolétariat sur ce terrain, cette fraction saisit les opportunités qu'elle trouve – dans une situation de répression épouvantable ou même l'utilisation du mot « guerre » pour caractériser ce qui se passe en Ukraine relève de la prison- pour manifester son opposition. Ainsi lors des obsèques de Navalny – dont les positions sont par ailleurs aux antipodes des intérêts ouvriers - la foule est ultra-massive. À Moscou, qui n'a connu aucune manifestation depuis celle, réprimée féroce lors de l'annonce de la mobilisation partielle, en novembre 2023, et aucune manifestation de masse depuis très longtemps, c'est un cortège énorme.

La population s'engouffre dans cette possibilité de manifester son désaccord. Tous ceux qui étaient là n'étaient pas forcément des supporters de Navalny, qui, finalement, a une célébrité surtout construite par les médias occidentaux. Mais enfin il y avait une possibilité de montrer son désaccord avec la politique de Poutine. En Russie, on ne peut pas faire intervenir les flics dans un enterrement. Surgissent des mots d'ordre anti-guerre (« Non à la guerre »), anti-Poutine (« Poutine dehors », « Poutine assassin ») D'ailleurs, 649 arrestations auront lieu après l'enterrement, sur la base des vidéos des caméras de surveillance... Ce qui donne une idée de la participation massive.

De même, est significatif ce qui s'est passé avec la candidature de Boris Nadejdine. C'est comme Navalny, un candidat dit « libéral », présenté par l'organisation Initiative citoyenne. Sa ligne politique est celle d'un rapprochement avec « l'Occident », d'un éloignement de la Chine. Son programme économique : privatisations, décentralisation, baisse des impôts, soutien aux petites et moyennes entreprises, etc.

Mais il avait une particularité : il demandait la fin de « l'opération militaire spéciale, des négociations avec l'Ukraine et l'Occident ».

Voilà pourquoi, il y avait devant les édifices publics où les signatures pour que soient validées les candidatures aux « présidentielles » étaient collectées, de véritables queues pour signer. Évidemment, pour des motifs frauduleux, la candidature sera invalidée.

Une des raisons méconnue de cette opposition est dans les liens étroits qui existent entre une large fraction de la population russe et des Ukrainiens : selon Alexei Venediktov, rédacteur en chef de la radio *Echo* de Moscou, 10 millions de familles russes (soit environ 40 millions de personnes, soit 1 tiers de la population), ont un parent proche en Ukraine (frère, sœur, parents, grands-parents, enfants, petits-enfants).

Pour conclure, il ne s'agit certes pas de surestimer cette opposition à la guerre tant en Russie qu'en Ukraine. Elle prend souvent la forme purement passive de la fuite devant la conscription. Et surtout, le prolétariat en tant que tel n'y joue aucun rôle dirigeant. Il n'empêche que ni la position de Zelenski ni celle de Poutine pour continuer la boucherie en cours ne sont aussi assurées qu'on pourrait le croire.

En France, une action militante possible et nécessaire

Inaugurant la réouverture de la poudrerie de Bergerac, Macron avec un cynisme absolu a déclaré : « *L'économie de guerre est productrice de richesse* ». On ne peut guère douter que l'« *économie de guerre* » évoquée par Macron n'enrichisse considérablement les magnats de l'industrie d'armement. Mais pour les masses, l'économie de guerre est un facteur d'importance de leur appauvrissement général, de leur difficulté accrue d'accéder aux services de santé, à l'instruction de leurs enfants, etc. L'explosion des dépenses militaires augmente considérablement la dette, le déficit budgétaire. Et c'est au nom de la résorption de ce déficit que sont annoncées chaque semaine de nouvelles mesures contre l'hôpital, l'école, le droit des chômeurs, le droit au logement, etc. (voir l'éditorial). Combattre pour le front unique pour stopper l'offensive du gouvernement Macron-Attal contre les masses inclut donc nécessairement le combat contre l'« *économie de guerre* », le « *réarmement* » mis en œuvre par ce gouvernement. Ce lien doit être fait de la manière la plus explicite, en particulier dans le combat au sein des organisations syndicales. Remarquons que les appareils syndicaux, même lorsqu'ils se livrent à de vagues protestations contre les mesures gouvernementales – qui camouflent leur participation effective à leurs mises en œuvre via le dialogue social –, n'établissent jamais le lien entre ladite « *économie de guerre* » et les mesures contre les masses. Il y a à cela une raison bien simple : les appareils syndicaux soutiennent de toutes leurs forces la politique de « *réarmement* » de Macron en défense de l'impérialisme français. En témoigne l'appel CGT-FO-FSU-Solidaires-CFDT-CFTC à des rassemblements le 24 février :

« L'Intersyndicale de solidarité avec l'Ukraine porte avec force depuis deux ans les exigences suivantes : La reconnaissance de la responsabilité de la Russie de Poutine dans la guerre d'agression conduite contre l'Ukraine, La revendication d'une paix juste et durable dont le préalable doit être le retrait des troupes Russes d'Ukraine, Une solidarité concrète aux travailleuses et travailleurs d'Ukraine et à leurs organisations syndicales tant dans leur lutte contre les réformes qui portent atteinte aux droits sociaux et syndicaux en Ukraine que dans leur lutte contre l'impérialisme Russe,

Un soutien actif aux libertés et à celles et ceux qui luttent pour la paix et leurs droits en Russie et au Belarus. »

On le voit : le seul impérialisme qui existe pour les appareils syndicaux est l'impérialisme russe. C'est à la Russie qu'est réservée – et à elle seule – le terme d'« *impérialisme* » que par ailleurs ces mêmes directions syndicales n'utilisaient plus depuis des décennies !! L'impérialisme français, les impérialismes occidentaux qui via l'OTAN organisent des manœuvres militaires aux frontières de la Russie n'existent pas ! Quant à l'évocation de la « *solidarité avec les travailleurs d'Ukraine... dans leur lutte contre les réformes qui portent atteinte aux droits sociaux et syndicaux* », on voit bien à travers le vague de la formulation qu'elle n'est là que pour la forme.

On ne peut donc combattre contre l'« *économie de guerre* », pour le front unique des organisations syndicales contre les mesures du gouvernement Macron-Attal qui pour une large part en découlent, sans combattre la collaboration des directions syndicales avec Macron-Attal. Sur ce terrain, comme sur les autres...

Le 16 avril 2024



Nouvelle-Calédonie / Kanaky :

Intervention du courant Front unique à la CA du SNCS-FSU, le 17 mai 2024

Depuis mercredi 15 mai à 20 heures, Macron a décrété l'état d'urgence en Kanaky et l'imposition d'un couvre-feu.

Attal a annoncé le déploiement de quatre escadrons de gendarmerie mobile, du GIGN et du RAID, en plus des détachements policiers et militaires pléthoriques déjà déployés sur place.

Ce sont des troupes de choc déjà affectées, dans le passé au meurtre de militants et dirigeants indépendantistes.

Ce dont il s'agit, c'est bien d'écraser le peuple kanak, peuple opprimé, colonisé, refoulé par la colonisation loin de Nouméa, loin de la « Nouvelle-Calédonie utile » où colons blancs « caldoches » et pillards venus de métropole accaparent à leur profit les ressources en nickel ou en « terres rares » comme les subventions de l'État colonial français.

Un apartheid « made in France », fruit d'une longue histoire de barbarie coloniale que le mouvement ouvrier a la responsabilité de dénoncer et de combattre.

Depuis des mois, le CCAT, front commun constitué de courants du FLNKS, du syndicat USTKE, du Parti travailliste kanak, organise la mobilisation contre le projet de réforme constitutionnelle qui vise à marginaliser encore davantage le peuple kanak sur le plan électoral.

Le 13 avril, un sit-in organisé sur cette base à Nouméa a rassemblé 60 000 participants : l'équivalent proportionnel de 15 millions de manifestants à Paris. Cette mobilisation historique prolonge le referendum de 2021 boycotté par une très large majorité du peuple kanak.

En faisant voter le projet de réforme constitutionnelle, Macron, le gouvernement, les partis bourgeois unis de Renaissance au RN se sont arrogé le droit de piétiner la volonté du peuple kanak, en toute arrogance coloniale. Ils portent la responsabilité des émeutes qu'ils exploitent pour « justifier » une offensive sanglante contre le peuple kanak et lui seul.

Darmanin a indiqué la cible : les dirigeants du CCAT, militants indépendantistes et syndicalistes qualifiés de « maffieux », frappés d'« assignation à résidence », contraints de se cacher, livrés publiquement à la vindicte des milices coloniales qui sévissent en toute impunité.

L'association *Survie* indique, dans un communiqué publié ce jeudi :

« On constate (...) un parfait alignement entre les acteurs étatiques et les milices coloniales. Les gendarmes et policiers protègent et ouvrent la voie à ces milices que les colons se targuent d'essayer de créer dans « chaque quartier ». Ces groupes portent ouvertement des armes, même en présence des forces de l'ordre, sans être désarmés. »

Déjà, au moins trois jeunes kanaks ont été abattus par ces miliciens. Le « haut commissaire de la République » en Kanaky a d'ores et déjà déclaré que les tireurs n'auraient à ses yeux cherché qu'à « se défendre ».

C'est pourquoi le courant Front unique propose à la CA de se prononcer en défense du peuple kanak, contre Macron et son gouvernement, contre l'État colonial français et ses colons.

Motion présentée par le courant Front unique :

Le gouvernement a clairement décidé d'accentuer sa politique coloniale en Nouvelle Calédonie.

Il y a imposé le 3^e referendum le 12 décembre 2021 en pleine pandémie alors que les organisations kanak avaient appelé à son boycott.

Il vient de faire voter à l'Assemblée nationale la loi de de réforme constitutionnelle modifiant le corps électoral pour minorer le poids politique du peuple kanak.

La CA du SNCS se prononce pour l'abrogation de la loi de réforme constitutionnelle.

Elle exige :

- le retrait des troupes de répression (RAID, GIGN, armée) et l'arrêt de l'état d'urgence ;
- l'arrêt des poursuites contre les Kanaks légitimement mobilisés et l'arrêt des assignations à résidence
- que justice soit rendue aux Kanaks tués par des colons

La CA du SNCS s'adresse à la direction de la FSU pour qu'elle en fasse de même, et qu'elle s'adresse aux dirigeants des confédérations ouvrières CGT et FO en vue de constituer un front uni en défense du peuple kanak.

